



## Nomination du Commissaire aux Comptes

### Rapport du Directeur général

1. Conformément à l'article 12.1 du Règlement financier, la Cinquante-Deuxième Assemblée mondiale de la Santé devra nommer un commissaire aux comptes qui sera "le vérificateur général des comptes (ou le fonctionnaire portant un titre équivalent ou ayant qualité équivalente) d'un Membre". La durée de cette nomination, qui prendra effet le 1<sup>er</sup> janvier 2000, est laissée à l'appréciation de l'Assemblée, mais il est d'usage de nommer cette personne pour deux exercices financiers consécutifs. Dans le cas présent, il s'agirait de l'exercice 2000-2001, puis de l'exercice 2002-2003.
2. En mai 1995, la Quarante-Huitième Assemblée mondiale de la Santé, par sa résolution WHA48.18, a nommé le titulaire de la charge de contrôleur et vérificateur général des comptes de la République d'Afrique du Sud au poste de Commissaire aux Comptes de l'OMS pour les exercices 1996-1997 et 1998-1999. Cette question doit donc être examinée par la Cinquante-Deuxième Assemblée mondiale de la Santé, en mai 1999.
3. Par une lettre circulaire C.L.16, datée du 1<sup>er</sup> juillet 1998 (annexe 1), tous les Etats Membres ont été invités à proposer une candidature pour examen par l'Assemblée de la Santé au poste de Commissaire aux Comptes de l'OMS pour les exercices financiers 2000-2001 et 2002-2003. La date limite pour le dépôt des candidatures avait été fixée au 31 janvier 1999.
4. Cinq candidatures ont été adressées avant la date limite par les pays suivants : **Algérie**, en date du 29 décembre 1998 (annexe 2); **Bangladesh**, en date du 29 décembre 1998 (annexe 3); **Inde**, en date du 14 janvier 1999 (annexe 4); **Pakistan**, en date du 28 janvier 1999 (annexe 5);<sup>1</sup> et **Afrique du Sud**, en date du 30 janvier 1999 (annexe 6).<sup>2</sup> Une candidature proposée par une société privée a été reçue d'un gouvernement après la date limite (datée et reçue le 3 février 1999). Comme le Commissaire aux Comptes doit être "le vérificateur général des comptes (ou le fonctionnaire portant un titre équivalent ou ayant qualité équivalente) d'un Membre", ce gouvernement a été informé qu'il devrait d'abord confirmer que cette société satisfait aux conditions requises avant que l'on puisse envisager de soumettre sa candidature à l'Assemblée mondiale de la Santé, compte tenu du retard avec lequel elle est parvenue. Aucune confirmation de cette nature

---

<sup>1</sup> Cette candidature est datée du 28 janvier 1999 et a été reçue ce même jour, mais au Bureau du Commissaire aux Comptes dans le bâtiment du Siège (et non au Secrétariat de l'OMS), où on ne s'est apparemment pas rendu compte qu'il s'agissait de la soumission originale du Gouvernement. Ce n'est que le 23 mars 1999 que l'on s'est rendu compte de cette erreur. On peut cependant supposer que l'Assemblée mondiale voudra considérer que cette candidature a été soumise dans les délais requis.

<sup>2</sup> Les copies des candidatures sont présentées dans l'ordre dans lequel elles ont été reçues à l'OMS. Pour des raisons d'économie, les lettres de couverture ou le double des pages de couverture n'ont pas été reproduits.

n'ayant été reçue au moment où a été établi le présent document, cette candidature n'a pas été soumise à l'examen de l'Assemblée de la Santé.

5. L'article 12.1 du Règlement financier, qui s'applique à la nomination du Commissaire aux Comptes de l'OMS, est ainsi libellé :

*12.1 Un ou plusieurs commissaires aux comptes, dont chacun est le vérificateur général des comptes (ou le fonctionnaire portant un titre équivalent ou ayant qualité équivalente) d'un Membre, sont nommés par l'Assemblée de la Santé de la manière fixée par elle. Le ou les commissaires désignés ne peuvent être révoqués que par décision de l'Assemblée de la Santé.*

6. En ce qui concerne la procédure que devra suivre l'Assemblée de la Santé pour procéder à cette nomination, avant la Quarante-Huitième Assemblée mondiale de la Santé, le Directeur général ne proposait qu'un seul candidat qui était à chaque fois confirmé par l'Assemblée. Mais, à la Quarante-Huitième Assemblée mondiale de la Santé, le Directeur général a invité les Etats Membres à désigner des candidats conformément à une pratique récemment établie dans plusieurs autres organisations du système des Nations Unies. Comme dans ces autres organisations, la décision a été prise au scrutin secret, conformément à la procédure prévue pour toute élection par les articles 80 et 81 du Règlement intérieur de l'Assemblée de la Santé.

## **MESURES A PRENDRE PAR L'ASSEMBLEE DE LA SANTE**

7. Etant donné que plusieurs propositions de candidatures à la charge de Commissaire aux Comptes ont été reçues, la Cinquante-Deuxième Assemblée mondiale de la Santé devra procéder de la même manière que la Quarante-Huitième Assemblée mondiale de la Santé. Elle devra désigner le Commissaire aux Comptes par scrutin secret. Après quoi, elle voudra sans doute adopter une résolution ainsi conçue :

La Cinquante-Deuxième Assemblée mondiale de la Santé

1. DECIDE que ... [titre exact à insérer ici] de ... [nom de l'Etat Membre à insérer] est nommé Commissaire aux Comptes de l'Organisation mondiale de la Santé pour les exercices 2000-2001 et 2002-2003, et qu'il/elle devra effectuer ses vérifications de comptes conformément aux principes énoncés à l'article XII du Règlement financier, sous réserve que, s'il y a lieu, il/elle pourra désigner un représentant chargé de le/la suppléer en son absence;

[le cas échéant]

2. EXPRIME ses remerciements au Contrôleur et Vérificateur général des Comptes de la République d'Afrique du Sud pour les services qu'il a rendus à l'Organisation lors de sa vérification des comptes des exercices 1996-1997 et 1998-1999.

## OFFRE DE SERVICE

**Noms des candidats :** Les curriculum vitae du Contrôleur et Vérificateur général du Bangladesh et de 23 vérificateurs du Département désignés par lui sont annexés à cette proposition. Le nombre réel sera déterminé en fonction des besoins lorsque commenceront les opérations de vérification des comptes.

a) Des informations sur les activités nationales et internationales antérieures de chaque vérificateur, et indiquant la gamme des spécialités en matière de vérification, sont données dans les CV individuels.

b) Sur la base des règlements financiers et des normes de comptabilité du système des Nations Unies, les vérificateurs définiront la démarche, les procédures et normes de vérification. Les tâches consisteront : 1) à déterminer les domaines critiques selon le jugement du vérificateur; 2) à exécuter une vérification test; 3) à examiner le système et les transactions; et 4) à appliquer des principes de vérification acceptés de manière générale. Le Bangladesh est membre de l'INTOSAI (Organisation internationale des Institutions supérieures de Contrôle). La norme pertinente sera aussi appliquée. A chaque étape, un examen de contrôle de la qualité du travail du vérificateur sera exécuté par le ou les superviseurs. Les dispositions du paragraphe 12.2 du Règlement financier seront appliquées. Nous formulerons également des observations concernant la vérification conformément aux dispositions de 12.3 et 12.5. En ce qui concerne l'application des dispositions de 12.7, la décision sera prise sur place par le vérificateur général. Nous sommes informés de nos responsabilités en ce qui concerne le respect des dispositions du paragraphe 12.8 du Règlement financier. Nous sommes aussi informés du contenu du mandat additionnel régissant les conditions de la vérification externe des comptes de l'Organisation mondiale de la Santé et nous nous efforcerons de satisfaire à ces dispositions dans toute la mesure raisonnable dans l'exécution de nos tâches professionnelles.

c) Nous souhaiterions, bien que cela dépende dans une certaine mesure du montant des dépenses au cours de chaque période financière, envoyer une équipe de deux vérificateurs dans chacun des 10 postes où l'OMS a des activités financières pour chacune des deux périodes biennales. Il s'agirait donc de 30 jours x 3 mois, c'est-à-dire 90 jours (30 jours = 22 jours ouvrables + 8 jours chômés par mois) pour chacune des équipes de vérificateurs. Par conséquent, 3 mois seraient consacrés aux vérifications de la première période biennale et 3 mois aux vérifications de la deuxième période biennale.

## ESTIMATIONS DU COUT DES VERIFICATIONS

d)-a Les estimations du coût pour la période biennale 2000-2001 se présentent comme suit (activités programmées) :

- i) Per diem (logement + transport local + frais divers)  
US \$190 x 90 x 20 = US \$342 000
- ii) Frais de voyage par air
- |                                |                    |            |
|--------------------------------|--------------------|------------|
| Dhaka-Washington-Genève-Dhaka  | US \$ 5 000        | une équipe |
| Dhaka-Genève-Dhaka             | US \$ 2 000        | une équipe |
| Dhaka-Alexandrie-Genève-Dhaka  | US \$ 2 000        | une équipe |
| Dhaka-Brazzaville-Genève-Dhaka | US \$ 2 000        | une équipe |
| Dhaka-Copenhague-Genève-Dhaka  | US \$ 2 000        | une équipe |
| Dhaka-Manille-Genève-Dhaka     | US \$ 2 000        | une équipe |
| Dhaka-New Delhi-Genève-Dhaka   | US \$ 2 000        | une équipe |
| Dhaka-Ouagadougou-Genève-Dhaka | US \$ 2 000        | une équipe |
| Dhaka-Lyon-Genève-Dhaka        | US \$ 2 000        | une équipe |
| Dhaka-UNAIDSHQ-Genève-Dhaka    | US \$ 5 000        | une équipe |
|                                | <b>US \$26 000</b> |            |
- Dhaka-Genève-Dhaka 2 x US \$2000    US \$ 4 000 pour la supervision du vérificateur général
- US \$30 000
- iii) Taxe de voyage + taxe d'aéroport + transport à l'arrivée et au départ
- |                          |                      |
|--------------------------|----------------------|
| US \$50 + 150 = 200 x 20 | = US \$ 4 000        |
| US \$300 x 20            | = <u>US \$ 6 000</u> |
|                          | US \$10 000          |
- iv) Impression des rapports (activités du Secrétariat)  
US \$160 (par jour) x 10 x 80 (jours) = US \$128 000  
Sur la base de 66 jours ouvrables, il peut être nécessaire d'employer les secrétaires sur une durée de 80 jours (66 jours ouvrables + 14 jours chômés).
- v) Pour les activités à financement extrabudgétaire = US \$250 000
- |                         |                |
|-------------------------|----------------|
| i + ii + iii + iv + v = | 342 000        |
|                         | 30 000         |
|                         | 10 000         |
|                         | 128 000        |
|                         | <u>250 000</u> |
| <b>Total</b>            | US \$760 000   |

d)-b Estimations de coût pour la période biennale 2002-2003 :

Nous proposons de prévoir un accroissement de 10% des coûts de vérification pour cette période biennale :

Coût antérieur	= US \$760 000
Accroissement	= <u>US \$ 76 600</u> (10% de US \$760 000)
Total	US \$836 600

Nous avons inclus le coût d'une éventuelle couverture assurance-maladie dans l'estimation, mais les montants imputés ne seront utilisés que si cela est effectivement nécessaire. Dans le cas contraire, ce poste restera intouché.

- e) Nous souhaiterions être informés du montant des dépenses couvert par la vérification immédiatement précédente, du nombre de pièces justificatives et des données détaillées concernant les activités à financement extrabudgétaire et, si cela est possible, prendre connaissance des rapports de vérification portant sur cette période. Ces documents devraient nous être communiqués deux mois avant le début de la vérification pour la première période biennale.

Nous nous engageons expressément à donner aux vérificateurs qui viendront après nous accès aux documents en notre possession comme ils le jugeront nécessaire.

- f) Le Bangladesh a eu l'honneur d'exécuter des vérifications des comptes en tant que membre du Comité des Commissaires aux Comptes des Nations Unies pour le HCR, l'ONUDI, l'OIT, la FAO, la CESAP, le FNUAP et la CEPAL pendant la période 1978-1984. En outre, le bureau du Contrôleur et Vérificateur général des Comptes a exécuté des vérifications pour le compte de l'USAID, de la CIDA, du FIDA, de la BAD et de la Banque mondiale pendant de nombreuses années (1983-1998). Dans ces deux domaines, il a travaillé à l'entière satisfaction de ses partenaires des Nations Unies et de ses organismes de développement. En tant qu'Etat Membre, le Bangladesh a pris part à la mission UNIMOG et à d'autres missions de maintien de la paix pour les Nations Unies par l'envoi de contingents de l'armée et de la police du pays en Angola, en Yougoslavie et en Bosnie-Herzégovine.

(signé et daté du 29.12.98)  
**(Quamrul Hai)**  
Directeur général

CURRICULUM VITAE  
DE

**M. HAFIZUDDIN KHAN**

CONTROLEUR ET VERIFICATEUR GENERAL DES COMPTES DU BANGLADESH

1. NOM : **M. HAFIZUDDIN KHAN**
2. DATE DE NAISSANCE : 8 août 1939
3. DATE DE NOMINATION AU POSTE  
DE CONTROLEUR ET VERIFICATEUR  
GENERAL DU BANGLADESH : 3 avril 1996
4. QUALIFICATIONS UNIVERSITAIRES ET PROFESSIONNELLES :
  - i) B.A. (Honours) et M.A. en sciences politiques obtenus au près de l'Université de Dhaka en 1960 et 1961 respectivement.
  - ii) Diplôme d'économie du développement délivré par l'Institut des Etudes sur le Gouvernement local, Université de Birmingham, Royaume-Uni.
5. FORMATION PROFESSIONNELLE :
  - i) Formation professionnelle intensive d'un an en gestion financière, comptabilité, vérification des comptes et économie du développement à l'Académie des Services financiers du Pakistan, à Lahore, en 1965.
  - ii) Formation avancée en cours d'emploi de cinq mois en comptabilité et vérification des comptes à l'Académie de Comptabilité des Chemins de Fer du Pakistan, Quetta, Pakistan, en 1968.
  - iii) Troisième cours pour fonctionnaire supérieur au Centre de Formation pour l'Administration publique du Bangladesh en 1986.
  - iv) Formation en gestion des projets au Centre de Développement de la Gestion du Bangladesh en 1981.
  - v) Cours de formation sur la gestion du développement à l'Institut de Formation à la Gestion agricole, Dhaka, en 1982.
  - vi) Séminaire sur la gestion des sociétés coopératives de fermiers aux Philippines et en Malaisie, parrainé par l'Université des Philippines, Manille, en 1980.
6. EXPERIENCE PROFESSIONNELLE :

**A. Comptabilité, vérification des comptes et gestion financière**

Est entré à l'ex-Service de Comptabilité des Chemins de Fer du Pakistan en février 1965 comme membre du contingent 1964. Le Service a cessé de fonctionner en tant qu'entité séparée en 1967 et a alors été fusionné avec le Service de la Vérification des Comptes et de la Comptabilité du Pakistan.

A travaillé aux chemins de fer pakistanais et aux chemins de fer bangladeshi de l'époque en diverses capacités de 1965 à 1975. Au cours de cette période, a eu comme responsabilités le budget, la comptabilité, le contrôle et la vérification internes, la gestion financière et des projets aux chemins de fer bangladeshi.

A travaillé comme comptable général auxiliaire au Département de la Comptabilité militaire de 1975 à 1977. A eu pour responsabilités, à ce titre, la comptabilité, la vérification des comptes, la gestion financière et l'administration du personnel.

A été désigné par le Gouvernement Secrétaire adjoint en 1977 et a siégé comme membre pour les questions financières au Conseil du Développement de la Division Khulna; comme Directeur de la section Finances du programme de développement rural intégré, et comme membre pour les questions financières au BADC pendant environ 8 ans. Dans toutes les organisations ci-dessus, a assumé les responsabilités d'ensemble de la planification financière, de la programmation, de la budgétisation, de la comptabilité, de l'établissement de contrôles internes, de la surveillance et de l'évaluation de ses projets.

## **B. Planification et gestion du développement**

A exercé les fonctions de Vice-Secrétaire au Ministère des Travaux publics, au Département de Finances et au Ministère de l'Administration locale pendant environ 6 ans entre 1983 et 1991. Les responsabilités assumées au cours de cette période étaient de différentes natures : au Ministère de Travaux publics et au Ministère de l'Administration locale, les fonctions avaient principalement trait à la planification du développement, à la mise en oeuvre et au financement du développement. Au Département des Finances, il s'agissait de fonctions ayant trait à la mobilisation des ressources nationales.

## **C. Questions ayant trait à la politique macrostructurelle et mise en application de celles-ci**

A été promu Secrétaire assistant auprès du Gouvernement en 1992 et a occupé les fonctions de Secrétaire assistant au Cabinet du Premier Ministre. A ce titre, a traité de questions concernant tous les ministères économiques, la Division du Cabinet, le Ministère de l'Etablissement, ainsi que plusieurs autres ministères. A occupé le poste de Secrétaire au Ministère de la Protection civile, de janvier 1994 à mars 1995, ainsi que celui de Secrétaire au Ministère des Postes et Télécommunications, de mars 1995 au 2 avril 1996.

### **7. PARTICIPATION A DES DELEGATIONS OFFICIELLES A L'ETRANGER :**

i) A dirigé la délégation du Bangladesh auprès de la Banque asiatique de Développement, à Manille, pour négocier le règlement d'une demande de remboursement se rapportant à un projet PDRI en 1981.

ii) A dirigé la délégation du Bangladesh auprès du Centre des Nations Unies pour les Etablissements humains (HABITAT), à Nairobi, pour l'évaluation de soumissions se rapportant à une assistance technique pour des projets d'aménagement urbain à Dhaka en 1990 et 1991.

iii) A dirigé l'équipe du Bangladesh pour l'étude des questions d'administration municipale aux Philippines, au Népal, en Indonésie et en Thaïlande en 1990.

iv) A fait partie de la délégation du Bangladesh chargée d'exécuter une étude de terrain sur le programme de planification familiale d'Indonésie en 1991.

- v) A participé au Congrès annuel du HCR à Genève en 1994 comme membre de la délégation du Bangladesh.
- vi) A pris part à un cours d'une semaine sur la préparation à la gestion des catastrophes à Bangkok en 1994, parrainé par le PNUD et le Centre pour la Protection contre les Catastrophes de l'AIT à Bangkok.
- vii) A dirigé la délégation du Bangladesh auprès de la Malaisie pour étudier l'expérience de ce pays en matière de privatisation du secteur des télécommunications en 1995.
- viii) A dirigé l'équipe du Bangladesh auprès de l'Iran en 1995 pour la mise au point de plans concrets de coopération entre les deux pays dans le secteur des postes et télécommunications, conformément au cadre et aux principes formulés au cours de la visite du Ministre des Finances du Bangladesh en Iran.
- ix) A dirigé la délégation du Bangladesh à la Seizième Conférence des vérificateurs des comptes du Commonwealth tenue à Lahore en novembre 1996.
- x) A dirigé la délégation du Bangladesh à l'Atelier mondial sur la responsabilisation et la transparence, ainsi qu'à la Conférence internationale sur l'administration en faveur d'une croissance durable et de l'équité, organisés par le PNUD à New York en juillet et août 1997.
- xi) A dirigé la délégation du Bangladesh à la Septième Assemblée et au Sixième Séminaire international de l'Organisation asiatique des Institutions supérieures de Contrôle (ASOSAI) à Jakarta, Indonésie, en octobre 1997.
- xii) A participé à la Conférence régionale sur l'administration et la responsabilisation à New Delhi, organisée par le Centre parlementaire du Canada en collaboration avec le Consortium pour la Gestion financière du Système public et l'Institut de Développement économique de la Banque mondiale et l'IDRC New Delhi et le CIDA en mai 1998.
- xiii) A participé au Troisième Atelier mondial PACT sur la responsabilisation et la transparence financières, organisé par le BRAP, PNUD, New York, et tenu en Thaïlande en juillet 1998.
- xiv) A exécuté un voyage d'étude au Canada, aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, organisé par le Projet sur les réformes en matière de contrôle budgétaire et des dépenses (RIBEC), conjointement parrainé par le Gouvernement du Bangladesh et par le Département britannique pour le Développement international en septembre 1998.

CURRICULUM VITAE

Nom : **Arunangshu Sen**

Age : 50 ans

Diplômes : M.A.

Affiliation à une association professionnelle de comptables : Néant

Titre de fonction : Directeur général

Années d'expérience :

a) Institutions des Nations Unies : Néant

b) Autres :

    Secteur public : 20 ans

    Secteur privé :

        Total : 20 ans

Nombre de promotions au cours des six dernières années (indiquer le titre et le rang après avancement) : Une & Directeur général & Echelon 3

Langues (indiquer les langues couramment pratiquées et la qualification obtenue) :

    Anglais Couramment & Pas de qualification

    Français

    Espagnol

    Arabe

## CURRICULUM VITAE

Nom : **Waliul Haque Khondakar**

Age : 50 ans et 9 mois

Diplômes : M.Sc.

Affiliation à une association professionnelle de comptables : Néant

Titre de fonction : Contrôleur principal des Finances

Années d'expérience :

a) Institutions des Nations Unies : 5 mois

b) Autres :

    Secteur public : 19 ans et 7 mois

    Secteur privé :

        Total : 20 ans

Nombre de promotions au cours des six dernières années (indiquer le titre et le rang après avancement) : Une & Contrôleur principal des Finances & Echelon 3

Langues (indiquer les langues couramment pratiquées et la qualification obtenue) :

    Anglais Couramment & Pas de qualification

    Français

    Espagnol

    Arabe

## CURRICULUM VITAE

Nom : **Wazir Ahmed Fateh**

Age : 39 ans et 9 mois

Diplômes : M.Sc.

Affiliation à une association professionnelle de comptables : Néant

Titre de fonction : Assistant Contrôleur et Vérificateur aux Comptes adjoint

Années d'expérience :

a) Institutions des Nations Unies : A exécuté les audits pour des projets parrainés gouvernementaux soutenus par le PNUD, l'UNICEF, la FAO, le HCR, le FNUAP et l'OMS au Bangladesh pendant 2 ans

b) Autres :

Secteur public : 12 ans et 6 mois

Secteur privé :

Total : 14 ans et 6 mois

Nombre de promotions au cours des six dernières années (indiquer le titre et le rang après avancement) : Une & Assistant Contrôleur et Vérificateur général adjoint & Echelon 5

Langues (indiquer les langues couramment pratiquées et la qualification obtenue) :

Anglais  
Français  
Espagnol  
Arabe

Couramment & Pas de qualification





CURRICULUM VITAE

Nom : **Shaheen Khan**

Age : 40 ans et 3 mois

Diplômes : M.A.

Affiliation à une association professionnelle de comptables : Néant

Titre de fonction : Chef comptable

Années d'expérience :

a) Institutions des Nations Unies : Néant

b) Autres :

Secteur public : 14 ans et 2 mois

Secteur privé :

Total : 14 ans et 2 mois

Nombre de promotions au cours des six dernières années (indiquer le titre et le rang après avancement) : Une & Chef comptable & Echelon 5

Langues (indiquer les langues couramment pratiquées et la qualification obtenue) :

Anglais Couramment & Pas de qualification  
Français  
Espagnol  
Arabe

CURRICULUM VITAE

Nom : **A. T. M. Mortuza Reza Chowdhury**

Age : 40 ans et 5 mois

Diplômes : M.A.

Affiliation à une association professionnelle de comptables : Néant

Titre de fonction : Directeur

Années d'expérience :

a) Institutions des Nations Unies : Néant

b) Autres :

    Secteur public : 14 ans et 2 mois

    Secteur privé :

        Total : 14 ans et 2 mois

Nombre de promotions au cours des six dernières années (indiquer le titre et le rang après avancement) : Une & Directeur & Echelon 5

Langues (indiquer les langues couramment pratiquées et la qualification obtenue) :

    Anglais Couramment & Diplôme universitaire avec mention et maîtrise

    Français

    Espagnol

    Arabe

## CURRICULUM VITAE

Nom : **Mahmudul Haque Bhuiyan**

Age : 41 ans et 6 mois

Diplômes : M.A.

Affiliation à une association professionnelle de comptables : Néant

Titre de fonction : Chef comptable

Années d'expérience :

a) Institutions des Nations Unies : Néant

b) Autres :

    Secteur public : 14 ans

    Secteur privé :

        Total : 14 ans

Nombre de promotions au cours des six dernières années (indiquer le titre et le rang après avancement) : Une & Chef comptable & Echelon 5

Langues (indiquer les langues couramment pratiquées et la qualification obtenue) :

    Anglais Couramment & Pas de qualification

    Français

    Espagnol

    Arabe

CURRICULUM VITAE

Nom : **Ameer Khashroo**

Age : 39 ans

Diplômes : M.A.

Affiliation à une association professionnelle de comptables : Néant

Titre de fonction : Directeur

Années d'expérience :

a) Institutions des Nations Unies : Néant

b) Autres :

    Secteur public : 14 ans et 2 mois

    Secteur privé :

        Total : 14 ans et 2 mois

Nombre de promotions au cours des six dernières années (indiquer le titre et le rang après avancement) : Une & Directeur & Echelon 3

Langues (indiquer les langues couramment pratiquées et la qualification obtenue) :

    Anglais Couramment & Pas de qualification

    Français

    Espagnol

    Arabe

CURRICULUM VITAE

Nom : **Monindra Chandra Dutta**

Age : 41 ans et 10 mois

Diplômes : M.A.

Affiliation à une association professionnelle de comptables : Néant

Titre de fonction : Assistant Contrôleur et Vérificateur général adjoint

Années d'expérience :

a) Institutions des Nations Unies : Néant

b) Autres :

    Secteur public : 14 ans et 2 mois

    Secteur privé :

        Total : 14 ans et 2 mois

Nombre de promotions au cours des six dernières années (indiquer le titre et le rang après avancement) : Assistant Contrôleur et Vérificateur général adjoint & Echelon 5

Langues (indiquer les langues couramment pratiquées et la qualification obtenue) :

    Anglais Couramment & Pas de qualification  
    Français  
    Espagnol  
    Arabe

CURRICULUM VITAE

Nom : **Ranjit Kumar Chakraborty**

Age : 42 ans

Diplômes : M.Com.

Affiliation à une association professionnelle de comptables : Néant

Titre de fonction : Assistant Contrôleur et Vérificateur général adjoint

Années d'expérience :

a) Institutions des Nations Unies : Néant

b) Autres :

    Secteur public : 14 ans et 2 mois

    Secteur privé :

        Total : 14 ans et 2 mois

Nombre de promotions au cours des six dernières années (indiquer le titre et le rang après avancement) : Une & Assistant Contrôleur et Vérificateur général adjoint & Echelon 5

Langues (indiquer les langues couramment pratiquées et la qualification obtenue) :

    Anglais Couramment & Pas de qualification  
    Français  
    Espagnol  
    Arabe

CURRICULUM VITAE

Nom : **Kazi Shafiqul Azam**

Age : 37 ans et 8 mois

Diplômes : M.A.

Affiliation à une association professionnelle de comptables : Néant

Titre de fonction : Chef comptable

Années d'expérience :

a) Institutions des Nations Unies : Néant

b) Autres :

Secteur public :

Secteur privé :

Total : 14 ans et 2 mois

Nombre de promotions au cours des six dernières années (indiquer le titre et le rang après avancement) : Une & Chef comptable & Echelon 5

Langues (indiquer les langues couramment pratiquées et la qualification obtenue) :

Anglais Couramment & Pas de qualification  
Français  
Espagnol  
Arabe



CURRICULUM VITAE

Nom : **Mosharraf Hossain Bhuiyan**

Age : 40 ans

Diplômes : M.A.

Affiliation à une association professionnelle de comptables : Néant

Titre de fonction : Chef comptable

Années d'expérience :

a) Institutions des Nations Unies : Néant

b) Autres :

    Secteur public : 16 ans et 5 mois

    Secteur privé :

        Total : 16 ans et 5 mois

Nombre de promotions au cours des six dernières années (indiquer le titre et le rang après avancement) : Une & Chef comptable

Langues (indiquer les langues couramment pratiquées et la qualification obtenue) :

    Anglais Couramment & Pas de qualification  
    Français  
    Espagnol  
    Arabe

CURRICULUM VITAE

Nom : **Md. Mesbahuddin Khan**

Age : 49 ans et 9 mois

Diplômes : M.A.

Affiliation à une association professionnelle de comptables : Néant

Titre de fonction : Directeur général

Années d'expérience :

a) Institutions des Nations Unies : 6 mois

b) Autres :

    Secteur public : 19 ans et 10 mois

    Secteur privé :

        Total : 20 ans et 4 mois

Nombre de promotions au cours des six dernières années (indiquer le titre et le rang après avancement) : Une & Directeur général & Echelon 3

Langues (indiquer les langues couramment pratiquées et la qualification obtenue) :

    Anglais Couramment & Pas de qualification

    Français

    Espagnol

    Arabe

## CURRICULUM VITAE

Nom : **Masud Ahmed**

Age : 41 ans et 6 mois

Diplômes : M.A.

Affiliation à une association professionnelle de comptables : Néant

Titre de fonction : Directeur

Années d'expérience :

a) Institutions des Nations Unies : A exécuté des audits pour des projets gouvernementaux soutenus par le PNUD, l'UNICEF, la FAO, le HCR, l'OMS et le PAM pendant 7 ans au Bangladesh

b) Autres :

Secteur public : 12 ans

Secteur privé :

Total : 19 ans

Nombre de promotions au cours des six dernières années (indiquer le titre et le rang après avancement) : Une & Directeur & Echelon 5

Langues (indiquer les langues couramment pratiquées et la qualification obtenue) :

Anglais Couramment & Diplôme universitaire avec mention et maîtrise

Français Diplôme délivré après un cours d'un an par l'Alliance française & Dhaka

Espagnol

Arabe Pas de qualification

CURRICULUM VITAE

Nom : **Md. Moslemuddin**

Age : 39 ans

Diplômes : M.A.

Affiliation à une association professionnelle de comptables : Néant

Titre de fonction : Chef comptable

Années d'expérience :

a) Institutions des Nations Unies : Néant

b) Autres :

    Secteur public : 14 ans et 2 mois

    Secteur privé :

        Total : 14 ans et 2 mois

Nombre de promotions au cours des six dernières années (indiquer le titre et le rang après avancement) : Une & Chef comptable & Echelon 5

Langues (indiquer les langues couramment pratiquées et la qualification obtenue) :

    Anglais Couramment & Pas de qualification

    Français

    Espagnol

    Arabe

CURRICULUM VITAE

Nom : **Md. Motahar Hossain**

Age : 42 ans et 6 mois

Diplômes : M.A.

Affiliation à une association professionnelle de comptables : Néant

Titre de fonction : Contrôleur principal des Finances

Années d'expérience :

a) Institutions des Nations Unies : 2 mois

b) Autres :

    Secteur public : 17 ans et 8 mois

    Secteur privé :

        Total : 17 ans et 10 mois

Nombre de promotions au cours des six dernières années (indiquer le titre et le rang après avancement) : Une & Contrôleur principal des Finances & Echelon 3

Langues (indiquer les langues couramment pratiquées et la qualification obtenue) :

    Anglais Couramment & Pas de qualification

    Français

    Espagnol

    Arabe

CURRICULUM VITAE

Nom : **Md. Zahirul Islam**

Age : 48 ans

Diplômes : M.A.

Affiliation à une association professionnelle de comptables : Néant

Titre de fonction : Contrôleur principal des Finances

Années d'expérience :

a) Institutions des Nations Unies : 2 mois

b) Autres :

    Secteur public : 17 ans et 8 mois

    Secteur privé :

        Total : 17 ans et 10 mois

Nombre de promotions au cours des six dernières années (indiquer le titre et le rang après avancement) : Une & Contrôleur principal des Finances & Echelon 3

Langues (indiquer les langues couramment pratiquées et la qualification obtenue) :

    Anglais Couramment & Pas de qualification

    Français

    Espagnol

    Arabe

## CURRICULUM VITAE

Nom : **Rezauddin M. Chowdhury**

Age : 48 ans

Diplômes : M.A.

Affiliation à une association professionnelle de comptables : Néant

Titre de fonction : Directeur général

Années d'expérience :

a) Institutions des Nations Unies : 2 mois

b) Autres :

    Secteur public : 17 ans et 8 mois

    Secteur privé :

        Total : 17 ans et 10 mois

Nombre de promotions au cours des six dernières années (indiquer le titre et le rang après avancement) : Une & Directeur général & Echelon 3

Langues (indiquer les langues couramment pratiquées et la qualification obtenue) :

    Anglais Couramment & Diplôme universitaire avec mention et maîtrise

    Français

    Espagnol

    Arabe

CURRICULUM VITAE

Nom : **Md. Shamsul alam Khan**

Age : 39 ans et 6 mois

Diplômes : M.A.

Affiliation à une association professionnelle de comptables : Néant

Titre de fonction : Chef comptable

Années d'expérience :

a) Institutions des Nations Unies : Néant

b) Autres :

    Secteur public : 14 ans et 2 mois

    Secteur privé :

        Total : 14 ans et 2 mois

Nombre de promotions au cours des six dernières années (indiquer le titre et le rang après avancement) : Une & Chef comptable & Echelon 5

Langues (indiquer les langues couramment pratiquées et la qualification obtenue) :

    Anglais Couramment & Diplôme universitaire avec mention et maîtrise

    Français

    Espagnol

    Arabe

## CURRICULUM VITAE

Nom : **Quamrul Hai**

Age : 51 ans et 4 mois

Diplômes : M.A.

Affiliation à une association professionnelle de comptables : Néant

Titre de fonction : Contrôleur et Vérificateur général adjoint

Années d'expérience :

a) Institutions des Nations Unies : 6 mois

b) Autres :

    Secteur public : 22 ans

    Secteur privé :

        Total : 22 ans et 6 mois

Nombre de promotions au cours des six dernières années (indiquer le titre et le rang après avancement) : Une & Contrôleur et Vérificateur général adjoint & Echelon 3

Langues (indiquer les langues couramment pratiquées et la qualification obtenue) :

    Anglais Couramment & Pas de qualification  
    Français  
    Espagnol  
    Arabe



**PROPOSITION POUR LA NOMINATION  
DU  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
DE  
L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE**

**POUR LES EXERCICES  
2000-2001 ET 2002-2003**

**ETABLIE PAR  
LE  
CONTROLEUR ET VERIFICATEUR GENERAL DES COMPTES  
DE L'INDE**

**JANVIER 1999**

## TABLE DES MATIERES

	<b>Pages</b>
1. Introduction .....	3
2. Curriculum vitae du Contrôleur et Vérificateur général des Comptes de l'Inde .....	4
3. Profil des principaux collaborateurs du Commissaire aux Comptes .....	5
4. Activités nationales et internationales du Contrôleur et Vérificateur général des Comptes de l'Inde .....	9
5. Approche, méthodes et normes de vérification des comptes .....	13
6. Estimation du nombre de mois de travail de vérification nécessaires .....	17
7. Coût de la vérification .....	18
8. Demandes d'information, accès aux documents de travail, etc. ....	19
9. Nos atouts .....	20
10. Conclusion .....	23

## **1. INTRODUCTION DU CONTROLEUR ET VERIFICATEUR GENERAL DES COMPTES DE L'INDE**

J'ai l'honneur de présenter à l'Organisation mondiale de la Santé ma proposition officielle pour la vérification extérieure des comptes de l'Organisation. Dans cette proposition, j'ai fourni les informations demandées par l'Organisation mondiale de la Santé dans sa lettre circulaire C.L.16.1998 en date du 1<sup>er</sup> juillet 1998 concernant la nomination du Commissaire aux Comptes de l'OMS pour les exercices 2000-2001 et 2002-2003.

La présente proposition contient mon curriculum vitae et le profil de mes principaux collaborateurs; les indications concernant les activités nationales et internationales de mon organisation; la description de l'approche, des méthodes et des normes de vérification que nous appliquerons; l'estimation du nombre de mois de travail de vérification et du coût de la vérification pour les deux exercices; d'autres renseignements complémentaires sur nos qualifications particulières qui devraient aider l'OMS dans son examen de la proposition. Cette proposition couvre également la vérification des comptes du Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC) et celle du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA).

Si je suis nommé Commissaire aux Comptes, je m'engage solennellement à assurer des services de vérification extérieure des comptes professionnels, de haute qualité et d'un bon rapport coût/efficacité. Nos services comprendront non seulement la certification des états financiers, mais également la réalisation d'études de gestion axées sur la rentabilité, l'efficacité et l'efficacités des opérations. J'aimerais souligner que nous sommes particulièrement qualifiés pour réaliser la vérification extérieure des comptes de l'OMS. L'Inde est en effet l'un des pays qui a bénéficié le plus des programmes d'assistance technique de l'OMS et les projets du secteur de la santé financés par l'OMS ont été en première ligne de nos efforts de développement social. En tant que seuls responsables de la vérification des comptes des Gouvernements fédéral et des Provinces de l'Inde, qui sont chargés de l'administration des projets bénéficiant d'une aide de l'OMS, nos collaborateurs ont acquis une expérience considérable de la vérification des comptes du secteur de la santé et connaissent bien les activités de l'OMS. Nos excellentes références professionnelles et notre vaste expérience internationale, ainsi que nos liens avec le Comité des Commissaires aux Comptes de l'ONU et avec le Groupe mixte des vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies et de ses institutions spécialisées, dont nous sommes membres, offrent à l'OMS des garanties majeures quant à l'efficacité et à l'efficacités d'une vérification extérieure des comptes effectuée par nos soins.

J'aimerais rappeler enfin qu'à son XVI<sup>e</sup> Congrès, tenu à Montevideo en novembre 1998, l'INTOSAI a conféré sa plus haute distinction & le Prix Jorg Kandutsch & à mon organisation, en reconnaissance de sa compétence professionnelle et de sa contribution.

Je sou mets cette proposition à l'Organisation mondiale de la Santé en espérant qu'elle lui réservera un accueil favorable.

(signé) **V. K. Shunglu,**  
**Contrôleur et Vérificateur général des Comptes de l'Inde**

**12 janvier 1999**

## **2. CURRICULUM VITAE DE M. V. K. SHUNGLU, CONTROLEUR ET VERIFICATEUR GENERAL DES COMPTES DE L'INDE**

M. V. K. Shunglu a obtenu un Bachelor's degree in Arts au St. Stephens College de l'Université de Delhi, en 1959, avant de préparer une maîtrise d'histoire dans cette même université. Il est entré dans la fonction publique indienne en 1962 et y a occupé plusieurs postes au sein du Gouvernement des Provinces, y compris celui de Secrétaire permanent principal aux Départements des Finances, des Impôts et du Plan. Il a ensuite été détaché au Gouvernement central (fédéral), où il a occupé des postes de responsabilité aux Ministères des Textiles, du Commerce et des Finances, ainsi qu'au Secrétariat du Cabinet.

Au Gouvernement central, M. V. K. Shunglu a été nommé Secrétaire permanent spécial en 1993 et Secrétaire permanent à la Santé et à la Protection familiale en 1994. Par la suite, en 1995, il a été nommé Secrétaire permanent au Département de la Politique et de la Promotion industrielles, ainsi qu'au Département des Affaires industrielles. M. Shunglu a travaillé à la Banque asiatique de Développement de 1985 à 1990 et passé une année sabbatique à l'Institut de Développement économique de la Banque mondiale. Il a pris ses fonctions de Contrôleur et Vérificateur général des Comptes de l'Inde le 15 mars 1996.

M. Shunglu est membre du Comité des Commissaires aux Comptes de l'ONU et du Groupe mixte des vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées depuis juillet 1993. Il a même présidé le Comité des Commissaires aux Comptes en 1995, puis à nouveau en 1998. Il est également Commissaire aux Comptes du Centre international de Génie génétique et de Biotechnologie (CIGGB) et de l'Organisation pour l'Interdiction des Armes chimiques. Il préside par ailleurs le Comité permanent de l'INTOSAI de la Vérification informatisée.

M. Shunglu a joué un rôle actif dans les associations régionales et internationales des institutions supérieures de contrôle des finances publiques. Il est membre des Conseils d'administration de l'Organisation internationale des Institutions supérieures de Contrôle des Finances publiques (INTOSAI) et de l'Organisation asiatique des Institutions supérieures de Contrôle des Finances publiques (ASOSAI). Il s'est vu décerner le prestigieux Prix Jorg Kandutsch par l'INTOSAI au cours du XVI<sup>e</sup> Congrès de l'Organisation à Montevideo en novembre 1998.

### **3. PROFIL DES PRINCIPAUX COLLABORATEURS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Les cadres de notre organisation possèdent de solides références professionnelles, à savoir :

- & Un recrutement sur concours au niveau national.
- & Une formation après recrutement de deux ans dans des domaines comme la comptabilité, la vérification des comptes, l'administration fiscale, les législations fiscale et commerciale.
- & Des examens professionnels.
- & Un recyclage permanent aussi bien dans le pays qu'à l'étranger.
- & Parmi les formations à l'étranger, on peut citer le programme de bourses du General Accounting Office des Etats-Unis d'Amérique et l'OAG du Canada; l'Information Technology Audit Training au Royaume-Uni; des études postuniversitaires au Royaume-Uni, aux Etats-Unis d'Amérique et en Australie dans des domaines comme la gestion, l'économie et les finances; et des formations financées par la Banque mondiale et la Banque asiatique de Développement dans des domaines spécialisés.
- & Une bonne centaine de nos cadres de haut niveau ont l'expérience de la vérification des comptes d'organisations internationales telles que l'ONU, la CEPALC, la CESAP, l'AIFM, le HCR, le PNUE, Habitat, l'INSTRAW, l'UNU, l'OIAC et le CIGGB.

Nous souhaiterions vous présenter le profil de quelques-uns de nos hauts responsables qui pourraient être appelés à travailler à la vérification des comptes de l'OMS.

#### **M. Kanwal Nath, Directeur général de la Vérification**

- C Diplômes : Master's degree en physique.
- C Qualifications professionnelles : Professional Government Auditor; Post Graduate Diploma in Development Finance.
- C M. Nath fait partie de notre personnel depuis 1969 et a près de 30 ans d'expérience de la vérification des comptes dans le secteur des finances publiques.
- C Il est actuellement Directeur de la Vérification extérieure des Comptes résidant à New York et chargé de la gestion quotidienne de nos missions concernant la vérification des comptes de l'Organisation des Nations Unies. En cette qualité, il est également membre de la Commission des Opérations de Vérification des Comptes du Comité des Commissaires aux Comptes de l'ONU et membre du groupe technique du Groupe mixte des vérificateurs externes des comptes.

#### **M. N. R. Rayalu, Directeur principal de la Vérification**

- C Diplômes : Master's degree en sciences.
- C Qualifications professionnelles : Professional Government Auditor; Fellow of the International Fellowship Programme of the General Accounting Office.
- C M. Rayalu fait partie de notre personnel depuis 1972 et a 26 ans d'expérience de la vérification des comptes dans le secteur public.

C Il possède une vaste expérience de la vérification dans les organismes internationaux, ayant participé par trois fois à la vérification des comptes de l'ONU. Il a effectué la vérification des comptes du Bureau de la Planification des Programmes, du Budget et de la Comptabilité au Siège de l'ONU.

**M. A. K. Banerjee, Directeur principal de la Vérification**

C Diplômes : Doctorat en physique.

C Qualifications professionnelles : Il est Vérificateur des Finances publiques et a suivi une formation à l'étranger auprès du FMI.

C M. Banerjee fait partie de l'organisation depuis 1973 et a maintenant plus de 25 ans d'expérience de la vérification des comptes dans le secteur public.

C Il a également effectué des vérifications pour les Nations Unies, dirigeant deux équipes de vérification des comptes dans les bureaux de terrain du HCR à Addis-Abeba et à Hong Kong.

C M. Banerjee est depuis deux ans Directeur principal de la Vérification des Comptes chargé de la vérification des comptes des missions et ambassades de l'Inde dans toute l'Europe.

**M. A. K. Thakur, Directeur principal de la Vérification**

C Diplômes : Master's degree en physique.

C Qualifications professionnelles : Professional Government Auditor; Postgraduate Diploma in Internal Audit and Management de l'Université de la City à Londres.

C M. Thakur a rejoint l'organisation en 1977 et possède une expérience de la vérification des comptes dans le secteur public de plus de 21 ans. Il est actuellement chargé de la planification des vérifications du Gouvernement fédéral, et plus particulièrement du secteur de la santé. Il est également chargé de la préparation des rapports de vérification des comptes pour le Gouvernement fédéral.

C M. Thakur possède une expérience considérable de la vérification des comptes auprès des organisations des Nations Unies, et notamment des missions de maintien de la paix. Il a également apporté une contribution importante à la préparation des rapports de fin d'exercice 1997 du Comité des Commissaires aux Comptes de l'ONU.

**M. S. K. Bahri, Directeur principal de la Vérification**

C Diplômes : Diplôme postuniversitaire en économie.

C Qualifications professionnelles : Certified Government Financial Manager of the Association of Government Accountants, Etats-Unis d'Amérique; Professional Government Auditor.

C M. Bahri fait partie de notre personnel depuis 1980 et a plus de 18 ans d'expérience de la vérification des comptes dans le secteur public. Depuis deux ans, il est chargé de la vérification des comptes des missions de l'Inde dans les Amériques.

C Il a également acquis une vaste expérience de la vérification extérieure des comptes des organisations internationales, ayant travaillé pour les Nations Unies à quatre reprises, et étant spécialisé dans la vérification des comptes concernant les achats.

**M. P. K. Tiwari, Directeur de la Vérification**

- C Diplômes : MA, MSc.
- C Qualifications professionnelles : Professional Government Auditor; Chartered Financial Analyst.
- C M. Tiwari fait partie de notre personnel depuis 1985 et a plus de 13 ans d'expérience de la vérification des comptes dans le secteur public.
- C Au niveau international, il a réalisé deux vérifications des comptes pour le Siège du HCR à Genève.

**M. Govind Bhattacharya, Directeur de la Vérification**

- C Diplômes : Diplôme postuniversitaire en mathématiques appliquées.
- C Qualifications professionnelles : Master in Business Administration (Financial Management); Professional Government Auditor.
- C M. Bhattacharya fait partie de notre personnel depuis 1986 et a plus de 12 ans d'expérience de la vérification des comptes dans le secteur public.
- C Il a réalisé la vérification des comptes du Bureau de la Planification des Programmes, du Budget et de la Comptabilité au Siège de l'ONU à deux reprises.
- C Il a publié un ouvrage intitulé "Public Finance in Bihar".

**M. Asim Sharma, Directeur de la Vérification**

- C Diplômes : Diplôme de commerce de l'Université de Delhi.
- C Qualifications professionnelles : M. Sharma est expert-comptable et a effectué un stage auprès de Price Waterhouse. Professional Government Auditor.
- C M. Sharma fait partie de notre personnel depuis 1989 et est spécialisé dans la vérification des finances publiques et dans la législation connexe.
- C Il a été membre de la première équipe chargée de la vérification des comptes de l'Organisation pour l'Interdiction des Armes chimiques à La Haye.
- C M. Sharma connaît le français.

**M. K. S. Subramanian, Directeur de la Vérification**

- C Diplômes : Diplôme de commerce et diplôme postuniversitaire en droit.
- C Qualifications professionnelles : Cost and Works Accountancy, Professional Government Auditor, IDI Instructor Training Diploma, formé à la vérification informatique au Royaume-Uni.
- C M. Subramanian fait partie de notre personnel depuis 1990 et est actuellement chargé de la formation en informatique et en vérification informatique.
- C Au niveau international, il a été chargé d'assurer la formation lors d'un atelier de formation de la Banque asiatique de Développement parrainé par l'initiative pour le développement de l'INTOSAI dans la région d'Asie.

**M. A. M. Bajaj, Directeur de la Vérification**

- C Diplômes : Diplôme de commerce avec mention.
- C Qualifications professionnelles : Chartered Accountant, Professional Government Auditor, formé à la vérification informatique au Royaume-Uni.
- C M. Bajaj fait partie de notre personnel depuis 1990 et est actuellement en charge de la direction de s vérifications comptables des entreprises publiques de Province.
- C Il a été responsable principal et Directeur de l'un de nos établissements de formation.

## **4. ACTIVITES NATIONALES ET INTERNATIONALES DU CONTROLEUR ET VERIFICATEUR GENERAL DES COMPTES DE L'INDE**

### **4.1 Activités nationales**

Le Contrôleur et Vérificateur général des Comptes de l'Inde est Chef du Département indien de Vérification des Comptes et de Comptabilité et occupe un poste unique, étant à la fois fonctionnaire de s Gouvernements fédéral et des Provinces de l'Inde.

Le Contrôleur et Vérificateur général des Comptes de l'Inde s'acquitte des fonctions définies dans la Constitution, c'est-à-dire qu'il doit veiller à ce que diverses autorités agissent, en matière financière , conformément à la Constitution et aux lois et règlements en vigueur. La Constitution indienne, et les lois qui en découlent, lui assure une indépendance totale.

En tant que principal responsable de la comptabilité des finances publiques, le Contrôleur e t Vérificateur général des Comptes de l'Inde est chargé de la vérification des comptes :

- & de tous les départements et bureaux des Gouvernements fédéral et des Provinces, y compris le s entreprises commerciales telles que les Chemins de Fer indiens ou les Postes et Télécommunications;
- & de près de 1200 entreprises commerciales publiques contrôlées par les Gouvernements fédéral et des Provinces;
- & de près de 400 organismes et autorités autonomes non commerciaux contrôlés par les Gouvernements fédéral et des Provinces;
- & de plus de 4400 organismes et autorités financés en grande partie par les Gouvernements fédéral et des Provinces.

Tout en ayant toute latitude pour déterminer la portée et l'étendue de la vérification des comptes e t rendre compte des résultats de cette vérification, il a promulgué un ensemble de normes comptable s (conformes aux normes de comptabilité publiées par l'Organisat ion internationale des Institutions supérieures de Contrôle des Finances publiques). Ces normes définissent les principes et pratiques de base que le s vérificateurs des finances publiques sont censés suivre lors de leur vérification.

Pour assurer l'uniformité des comptes de l'Etat, la Constitution stipule que les comptes de s Gouvernements tant fédéral que des Provinces doivent être tenus sous une forme prescrite par le Président indien sur avis du Contrôleur et Vérificateur général des Comptes de l'Inde. Celui-ci est également autorisé par la loi à prescrire les principes généraux de comptabilité de l'Etat, ainsi que des principes généraux d e comptabilisation des recettes et dépenses.

Le Contrôleur et Vérificateur général est également représenté par son adjoint au Consei l d'administration du principal organisme professionnel des experts-comptables, l'Institute of Chartere d Accountants of India.

La vérification des comptes effectuée par le Contrôleur et Vérificateur général comprend :

- & la vérification financière et le contrôle du resp ect des règlements, qui consistent en une vérification des comptes par rapport aux engage ments de dépenses et en un contrôle du respect des lois, règlements et réglementations applicables;

- & la vérification du bien-fondé, qui va au-delà d'un examen de pure forme des dépenses pour en évaluer le bien-fondé et la rentabilité et qui dénonce les cas de dépenses inconsidérées ou de gaspillage de l'argent public; et
- & la vérification du rendement, visant à évaluer si les programmes, projets et dispositifs gouvernementaux ont atteint les objectifs souhaités pour le coût le plus bas possible et s'ils ont conféré les avantages voulus, en tenant compte des aspects d' *économie, efficience et efficacité*.

C'est notre organisation qui a vérifié les dépenses considérables encourues par les Gouvernements fédéral et des Provinces s'agissant des activités de développement économique et de protection sociale. Dans le seul secteur de la santé, nous vérifions des dépenses correspondant à un large éventail de projets, à hauteur de 87 milliards de roupies par an. Les changements intervenus au niveau de l'Etat et la complexité de ses activités ont contraint les opérations de vérification à évoluer, passant de simples vérifications comptables et de régularité à des évaluations complètes de systèmes entiers et du résultat final des activités de l'Etat. Nous avons donc acquis des compétences considérables en matière d'études d'optimisation des ressources.

## **4.2 Activités internationales**

Le Contrôleur et Vérificateur général a une très vaste expérience de la vérification au niveau international et joue un rôle prééminent dans la profession, au ssi bien au niveau régional en Asie qu'au niveau international.

### ***4.2.1 Comité des Commissaires aux Comptes de l'Organisation des Nations Unies et Groupe mixte des vérificateurs externes des comptes***

Le Contrôleur et Vérificateur général des Comptes de l'Inde a été élu membre du Comité des Commissaires aux Comptes de l'Organisation des Nations Unies pour un mandat de trois ans en juillet 1993; il a depuis été réélu pour un nouveau mandat de trois ans qui s'achèvera en juin 1999. Il a présidé le Comité en 1998. En tant que membre du Comité, il assume la responsabilité principale de la vérification des comptes :

- & du Siège de l'Organisation des Nations Unies;
- & du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés;
- & du Programme des Nations Unies pour l'Environnement;
- & de la Fondation des Nations Unies pour l'Habitat et les Etablissements humains;
- & de la Commission économique pour l'Asie et le Pacifique;
- & de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes;
- & des missions de maintien de la paix;
- & du Compte commun pour le pétrole iraquien;
- & de l'Université des Nations Unies.

Les rapports récents du Comité, auxquels l'Inde a largement contribué, ont été fort bien accueillis. En outre, nous avons effectué des études spéciales concernant :

- & le Système intégré d'information pour la gestion (IMIS);

- & la Commission de la Fonction publique internationale (CFPI);
- & la préparation de l'Organisation des Nations Unies au passage à l'an 2000.

Du fait de notre appartenance au Comité des Commissaires aux Comptes de l'ONU, nous sommes également membres du Groupe mixte des vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies et de ses institutions spécialisées et avons contribué de façon significative à ses délibérations et activités.

#### ***4.2.2 Centre international de Génie génétique et de Biotechnologie***

Le Centre international de Génie génétique et de Biotechnologie (CIGGB) est une organisation internationale qui regroupe 47 pays et qui compte à la fois un centre à Trieste (Italie) et à New Delhi (Inde). Le Contrôleur et Vérificateur général des Comptes de l'Inde a été élu Commissaire aux Comptes du CIGGB pour un mandat de trois ans qui s'est achevé en décembre 1998, et il a été réélu depuis Commissaire aux Comptes pour un nouveau mandat de trois ans à compter de 1999. Deux vérifications des comptes du CIGGB ont été effectuées et les rapports ont été soumis à son Conseil d'administration. Le Conseil s'est, en ces deux occasions, déclaré satisfait des conclusions générales auxquelles nous sommes parvenus, et il nous a transmis ses sincères remerciements pour le travail effectué et pour la bonne compréhension de la nature particulière de ses activités.

#### ***4.2.3 Organisation pour l'Interdiction des Armes chimiques (OIA)***

Le Contrôleur et Vérificateur général des Comptes de l'Inde a été nommé en juin 1997 premier Commissaire aux Comptes de l'OIA pour une période de trois ans. Cette période pourra être prolongée pour un total de six ans. L'OIA a son siège à La Haye et a pour mandat de superviser la convention relative aux armes chimiques. La première vérification des comptes pour l'année 1997 a été effectuée en avril 1998, et le rapport de vérification des comptes a été soumis au Conseil exécutif en juin 1998.

#### ***4.2.4 Organisation internationale des Institutions supérieures de Contrôle des Finances publiques***

Le Contrôleur et Vérificateur général des Comptes de l'Inde est membre actif de l'Organisation internationale des Institutions supérieures de Contrôle des Finances publiques (INTOSAI). Il est membre de son Conseil d'administration et préside le Comité permanent de la Vérification informatisée, qui aide les institutions supérieures de contrôle à développer leurs connaissances et leurs compétences en matière d'application et de vérification des technologies de l'information. Il est membre du Comité permanent sur la privatisation. Il a également apporté des contributions significatives à l'initiative pour le développement de l'INTOSAI (IDI). Lors du XVI<sup>e</sup> Congrès de l'INTOSAI qui vient de s'achever, le Contrôleur et Vérificateur général des Comptes de l'Inde a été nommé membre du Comité des Finances de l'INTOSAI.

#### ***4.2.5 Organisation asiatique des Institutions supérieures de Contrôle des Finances publiques***

Le Contrôleur et Vérificateur général des Comptes de l'Inde occupe un poste prééminent dans le domaine de la vérification dans la région asiatique. Il est membre fondateur de l'Organisation asiatique des Institutions supérieures de Contrôle des Finances publiques (ASOSAI) et a accueilli sa Première Assemblée à New Delhi en 1979 ainsi que la Sixième Assemblée en novembre 1994. Il a présidé l'ASOSAI jusqu'en 1997 et est actuellement membre de son Conseil d'administration. Il est également responsable de la publication de l'*Asian Journal of Government Audit* au nom de l'ASOSAI depuis sa création en 1983. Les principaux cadres de son bureau ont également participé à des projets de recherche de l'ASOSAI sur la comptabilité et le contrôle des entreprises publiques, la comptabilité financière et la gestion dans le service public, la vérification des travaux et projets publics, et les principes directeurs de la vérification de

l'optimisation des résultats. Le Contrôleur et Vérificateur général adjoint a présidé le projet de recherche sur la comptabilité des recettes publiques et leur vérification.

#### **4.2.6 Conférences des Commissaires aux Comptes du Commonwealth**

Le Contrôleur et Vérificateur général des Comptes de l'Inde a participé activement aux conférences triennales des Commissaires aux Comptes du Commonwealth en préparant et en présentant des documents directeurs et autres rapports concernant les pays. Lors de la conférence d'octobre 1999, il préparera et présentera le document d'orientation sur la vérification informatique.

#### **4.2.7 Divers**

L'Institution supérieure indienne de Contrôle des Finances publiques a également été représentée au Conseil des Commissaires aux Comptes de l'Association sud-asiatique de Coopération régionale (ASACR).

#### **4.2.8 Formation internationale**

Le Bureau du Contrôleur et Vérificateur général des Comptes de l'Inde organise également des programmes de formation internationaux dans divers domaines, pour le compte des institutions supérieures de contrôle des finances publiques des régions de l'Asie, de l'Afrique et du Pacifique. Depuis 1979, 44 programmes de ce type ont été organisés, dans le cadre desquels plus d'un millier de membres du personnel des différents pays ont été formés. Nous avons également détaché des enseignants et des orateurs à divers séminaires, ateliers et programmes de formation régionaux et internationaux.

### **4.3 Notre gamme de compétences**

D'après la description de nos activités nationales et internationales, on peut conclure que certaines de nos compétences particulières seraient très utiles à l'OMS, à savoir :

- & Une autorité de vérification indépendante possédant une compétence très large de la vérification des comptes au niveau national.
- & Une expérience nationale considérable de la vérification des comptes dans le secteur de la santé.
- & Une aptitude avérée aussi bien en matière de vérification financière que de vérification de l'optimisation des ressources.
- & De vastes compétences dans des domaines connexes tels que la vérification informatique ou les techniques statistiques.
- & La mise à disposition d'une solide équipe de professionnels de la vérification.
- & Une vaste expérience de la vérification des comptes pour des organismes internationaux tels que l'ONU, l'OIAC et le CIGGB.
- & Un rôle prééminent dans la profession, aussi bien au niveau régional en Asie qu'au niveau international.
- & Une contribution significative à la recherche et à la formation en matière de vérification au niveau international.

## **5. APPROCHE, METHODES ET NORMES DE LA VERIFICATION**

### **5.1 Approche générale de la vérification des comptes**

Le travail de vérification des comptes sera effectué au Siège de l'OMS à Genève ainsi que dans ses bureaux sur le terrain. Il est provisoirement prévu de couvrir les Bureaux régionaux de l'OMS à Copenhague (Danemark), Manille (Philippines), New Delhi (Inde), Alexandrie (Egypte), Washington (Etats-Unis d'Amérique) et Harare (Zimbabwe). En outre, nous procéderons à la vérification des comptes de l'ONUSIDA, du Centre international de Recherche sur le Cancer à Lyon et du Programme de Lutte contre l'Onchocercose à Ouagadougou, au Burkina Faso.

Environ 60% de nos ressources seront consacrés aux vérifications financières et de respect de règlements, les 40% restants étant utilisés à des études de gestion et d'efficacité conformément aux dispositions de l'article 12.3 du Règlement financier de l'OMS.

### **5.2 L'équipe de vérification**

Le Contrôleur et Vérificateur général détachera en permanence à Genève un membre de son personnel & l'un des Directeurs principaux de la Vérification & qui sera nommé Directeur de la Vérification extérieure (OMS). Des équipes de vérificateurs seront envoyées d'Inde pour l'assister à l'occasion de vérifications intermédiaires en cours d'exercice, ainsi que pour la vérification finale de fin d'exercice. Tous les bureaux régionaux de l'OMS, le CIRC et l'OCP feront l'objet d'une vérification au moins une fois au cours de l'exercice par des équipes de vérificateurs envoyés d'Inde. Les équipes de vérification déployées pour la vérification des comptes au Siège de l'OMS ainsi que dans ses bureaux de terrain seront supervisées par le Directeur de la Vérification extérieure (OMS) et seront composées comme suit :

- & un Directeur principal de la Vérification, désigné comme Directeur principal/Comptable général à l'Organisation, qui est normalement chargé de la vérification des comptes de l'ensemble du Gouvernement d'une Province ou d'un groupe de départements du Gouvernement fédéral;
- & un ou plusieurs responsables de la vérification, désignés comme Directeur/Directeur adjoint/Comptable général adjoint principal/Comptable général adjoint à l'Organisation, normalement chargés de la vérification d'un département du Gouvernement fédéral ou d'un groupe de départements pour un Gouvernement de Province;
- & des superviseurs de la vérification, désignés à l'Organisation comme administrateurs de la vérification, qui dirigeront les équipes chargées de tâches ponctuelles de certification ou de vérification du rendement; et
- & des chargés de vérification, désignés comme administrateurs de vérification assistants à l'Organisation, normalement membres des équipes de certification ou de vérification du rendement.

Les efforts des équipes principales sus mentionnées seront complétés le cas échéant par les services de spécialistes dans des domaines comme la vérification des systèmes d'information ou l'utilisation de techniques de vérification assistées par ordinateur, etc. Les équipes chargées de la vérification des comptes à l'OMS seront choisies après une sélection rigoureuse basée sur un examen des dossiers, des tests et des entretiens.

Le Directeur de la Vérification extérieure (OMS) rendra compte directement au Contrôleur et Vérificateur général des Comptes de l'Inde.

### **5.3 Normes de vérification**

Le Contrôleur et Vérificateur général des Comptes de l'Inde effectuera la vérification des comptes de l'OMS en se conformant pleinement au Règlement financier de l'OMS ainsi qu'au mandat additionnel qui régit la vérification des comptes de l'OMS. Il prendra pleinement connaissance des principes et pratiques comptables de l'Organisation, de son Règlement financier, de ses Règles de Gestion financière ainsi que des normes communes de comptabilité du système des Nations Unies.

Toutes les vérifications que nous effectuons en Inde sont conformes aux normes de vérification ("Auditing Standards") promulguées par le Contrôleur et Vérificateur général. Ces normes entrent dans trois catégories :

- & les normes générales, qui définissent les exigences professionnelles de base du vérificateur de comptes, c'est-à-dire la nécessité d'être conscient de ses responsabilités et de posséder les compétences et outils nécessaires pour s'acquitter de ses fonctions, ainsi qu'un mécanisme d'assurance de la qualité tel que l'activité de vérification soit exécutée de façon rationnelle, rentable et efficace compte tenu de ses objectifs fixés, planifiés et définis;
- & les normes opérationnelles, qui établissent des critères ou le cadre général des mesures finalisées, systématiques et équilibrées que l'organisation de vérification et le vérificateur doivent prendre lors de la réalisation ou de la gestion du travail de vérification. Ces mesures concernent les recherches que le vérificateur, dans sa recherche de justificatifs, mettra en oeuvre pour obtenir un résultat donné; et
- & les normes de compte rendu, qui définissent le cadre à respecter pour rendre compte des résultats de la vérification de manière concise, avec précision, objectivité et clarté et de manière constructive, de façon à ce que des mesures de suivi appropriées, utiles et préventives puissent être prises.

En ce qui concerne la vérification des comptes de l'OMS, nous prendrions également en compte :

- & les normes communes de comptabilité et principes directeurs publiés par le Groupe mixte de vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies et de ses institutions spécialisées;
- & les normes de vérification des comptes de l'Organisation internationale des Instituts supérieurs de Contrôle des Finances publiques;
- & les normes de vérification des comptes de la Fédération internationale des Experts-Comptables; et
- & les normes internationales de comptabilité.

### **5.4 Méthodologie de la vérification**

Les vérifications seront effectuées à l'intérieur d'un cadre composé de plusieurs étapes : planification, conduite de la vérification sur le terrain et compte rendu. Comme indiqué ci-dessus, le travail de vérification sera étroitement supervisé et géré par le Contrôleur et Vérificateur général par l'intermédiaire du Directeur de la Vérification extérieure.

#### ***5.4.1 Planification de la vérification***

Le processus de planification de la vérification comportera les étapes suivantes :

- & établissement de priorités parmi les domaines de vérification en ce qui concerne les dépenses, la pertinence, ainsi que les domaines spécifiques indiqués par le Conseil exécutif et l'Assemblée de la Santé en vertu de l'article 12.5 du Règlement financier;
- & évaluation de l'environnement du contrôle interne, y compris les services de contrôle et de vérification intérieure des comptes, afin de déterminer dans quelle mesure ceux-ci peuvent être considérés comme fiables;
- & sur la base des considérations ci-dessus, détermination de la nature et de l'étendue des vérifications par sondage réalisées à la fois au Siège et dans les bureaux régionaux.

Chaque équipe de vérification établira un plan de vérification où seront définis la portée et les objectifs de la tâche de vérification particulière, les domaines intéressant la vérification, les calendriers pour les diverses activités et la description précise des tâches confiées à chaque membre de l'équipe de vérification. Les progrès accomplis par rapport au plan seront suivis dans chaque cas afin de veiller à ce que l'activité de vérification soit réalisée de la manière la plus efficace et la plus rentable.

#### ***5.4.2 Vérification sur le terrain***

Des vérifications sur le terrain seront effectuées en vue d'obtenir des assurances concernant l'exactitude des états financiers, le respect des règles et règlements et des intentions des organes directeurs, l'adéquation des contrôles financiers internes et, d'une manière générale, l'efficience et l'efficacité de l'administration et de la gestion de l'Organisation. Cela comprendra le contrôle au moyen de pièces justificatives des états financiers, manuel et informatisé, et l'examen de ces pièces justificatives, l'analyse des tendances et des variations, la vérification des résultats des calculs, les entretiens avec les responsables des services faisant l'objet de la vérification, etc.

Les équipes réalisant la vérification des comptes sur le terrain pourront faire appel à des spécialistes pour de courtes périodes à l'occasion de séances d'information, d'ateliers, de séminaires, de cours de formation et pourront se référer à des directives écrites. Une aide à l'utilisation des méthodes de vérification informatisée et des techniques statistiques sera également fournie par notre équipe centrale d'experts dans ces domaines.

#### ***5.4.3 Rapport de vérification***

En rendant compte des résultats de la vérification, nous nous conformerons à l'ensemble des exigences énoncées dans les articles 12.8 et 12.9 du Règlement financier, ainsi qu'aux paragraphes 5-10 du mandat additionnel régissant la vérification extérieure des comptes de l'OMS.

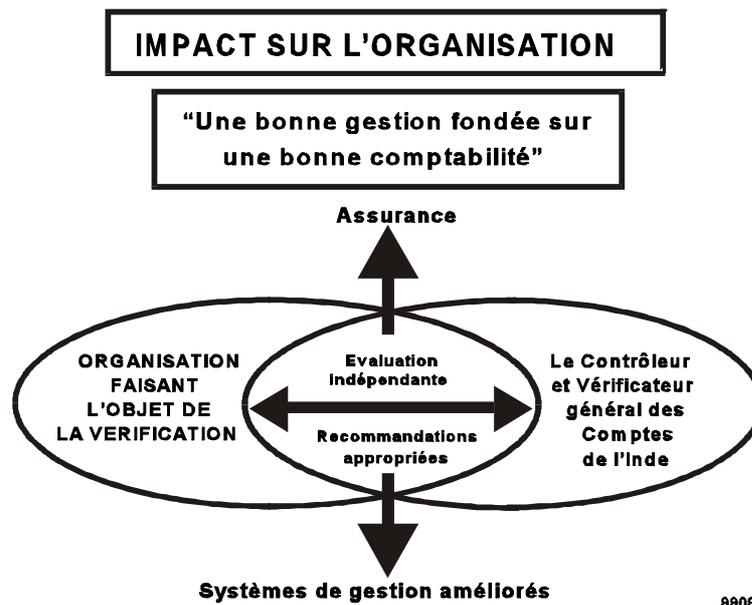
Les principales étapes du compte rendu seront les suivantes :

- & les résultats préliminaires de la vérification seront portés à l'attention du Directeur général de l'OMS pour commentaires et observations;
- & après avoir pris en considération les réponses reçues du Directeur général, le cas échéant, le Commissaire aux Comptes transmettra son rapport à l'Assemblée mondiale de la Santé par l'intermédiaire du Conseil exécutif.

Lorsque nous communiquerons les résultats de notre vérification, nous ferons également des recommandations constructives selon les besoins. La publication des rapports sera précédée de discussions approfondies avec la direction, et l'administration aura la possibilité de donner suite aux questions qui auront été soulevées.

## 5.5 Impact de la vérification

La figure ci-après illustre l'impact que notre vérification aura sur l'OMS.



## **6. ESTIMATION DU NOMBRE DE MOIS DE TRAVAIL DE VERIFICATION NECESSAIRES**

Après une étude du projet de budget de l'OMS pour l'exercice 2000-2001, nous avons calculé l'effort nécessaire pour vérifier les opérations au Siège, ONUSIDA compris, dans les bureaux régionaux, au CIRC et à l'OCP. Comme indiqué précédemment dans cette proposition, nous proposons de détacher un Directeur de la Vérification extérieure à plein temps au Siège. La vérification au Siège sera régulièrement complétée par des vérifications intermédiaires et débouchera sur une vérification finale. La vérification des comptes des bureaux régionaux, du CIRC et de l'OCP sera effectuée au moins une fois au cours de l'exercice. Sur ces bases, nous estimons que 81 mois de travail de vérificateur seront nécessaires pour la conduite de la vérification des comptes de l'OMS pour chaque exercice.

## 7. COUT DE LA VERIFICATION

Nous avons évalué le niveau d'activités de l'OMS au Siège, ONUSIDA compris, ainsi que dans les divers bureaux régionaux, au CIRC et à l'OCP. **Sur ces bases, nous avons calculé que le coût de la vérification s'élèverait à US \$750 000 pour l'exercice 2000-2001 et US \$787 500 pour l'exercice 2002-2003.** Ce coût recouvre la vérification des opérations financées tant par le budget ordinaire que par des fonds extrabudgétaires à tous les niveaux cités dans la section relative à l'estimation des mois de travail de vérification nécessaires. Le coût comprend également la vérification des comptes du Centre international de Recherche sur le Cancer et de l'ONUSIDA.

Les frais mentionnés reposent sur un recouvrement intégral des dépenses encourues pour la vérification et comprennent l'ensemble des frais de voyage, de secrétariat et autres dépenses connexes, ainsi que les indemnités journalières/de subsistance du personnel de vérification pour des tâches précises. Nous ne facturons pas d'honoraires à proprement parler pour la vérification. Il est entendu que l'OMS mettra gratuitement à disposition des vérificateurs des bureaux, des moyens de communication, des photocopieuses et fournitures de bureau, aussi ces dépenses n'ont-elles pas été prises en compte.

## **8. DEMANDES D'INFORMATION, ACCES AUX DOCUMENTS DE TRAVAIL, ETC.**

Lorsque nous présenterons des demandes d'information, nous nous en tiendrons scrupuleusement aux dispositions du paragraphe 3 du mandat additionnel régissant la vérification extérieure des comptes de l'Organisation mondiale de la Santé, ainsi qu'à la norme 14 des normes communes de comptabilité du Groupe mixte des vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies et de ses institutions spécialisées. Cette norme stipule que :

“Au cours de sa vérification, le vérificateur extérieur établit des documents de travail qui comportent les éléments de preuves nécessaires à l'appui des conclusions de son examen. Ces documents font référence aux objectifs de la vérification, aux procédures suivies, aux sondages exécutés, à l'information obtenue et aux conclusions auxquelles il est parvenu. Ces documents de travail sont la propriété du vérificateur et leur accès est normalement réservé à ses collaborateurs . Lorsqu'un mandat de vérification passe d'un vérificateur extérieur à un autre, le premier doit fournir au second une information suffisante pour permettre une transition harmonieuse.”

Si je suis nommé Commissaire aux Comptes, je m'attends à ce que mon prédécesseur se conforme à cette norme. Je m'engage à m'y conformer moi-même à la fin de mon mandat.

## **9. NOS ATOUTS**

Dans le présent chapitre de notre proposition, nous aimerions faire valoir les atouts supplémentaires qui nous placent dans une position avantageuse en ce qui concerne la vérification des comptes de l’OMS.

### **9.1 Des professionnels de la vérification bien formés**

Le personnel travaillant dans notre organisation reçoit une formation rigoureuse au moment du recrutement, puis une formation continue pour atteindre chaque fois un niveau plus élevé de formation professionnelle, étant soumis également à des tests périodiques et à des évaluations. Pour cela, nous disposons d’un réseau d’établissements de formation dans tout le pays, qui proposent des cours de recyclage et des cours spécialisés. Le personnel chargé de la vérification est tenu au courant des dernières techniques dans le domaine de la vérification et des finances au moyen de guides et de manuels actualisés, de bulletins et autres revues sur la vérification des comptes. Au niveau gestionnaire, certains de nos responsables appartiennent à l’un des premiers corps de l’Etat, l’“Indian Audit and Accounts Service”. Ces fonctionnaires reçoivent une formation professionnelle dans des domaines comme la comptabilité, la vérification des comptes, la gestion financière, la comptabilité des coûts et la comptabilité de gestion, la gestion, les techniques quantitatives et le traitement électronique des données. Un nombre important de nos vérificateurs possèdent désormais les compétences requises pour utiliser les techniques de vérification informatisée ainsi que les techniques statistiques. Ils suivent une formation permanente en cours d’emploi, au cours de laquelle leurs connaissances et compétences sont régulièrement mises à jour grâce à des cours de formation spécialement conçus, de ateliers et des séminaires organisés à la fois à l’intérieur du pays et à l’étranger. Nous appliquons une politique de roulement afin de nous tenir au courant des techniques novatrices en matière de vérification comptable tout en assurant la continuité nécessaire.

### **9.2 Expertise en matière de vérification des systèmes informatisés**

Le Contrôleur et Vérificateur général des Comptes de l’Inde est Président du Comité de la Vérification informatisée de l’INTOSAI, organisation faîtière des contrôleurs des finances publiques dans le monde. La présidence de ce Comité a été confiée à l’Inde en raison de ses compétences démontrées dans ce domaine.

Au niveau national, nous avons effectué plusieurs vérifications de systèmes informatisés à la fois dans des services de l’Etat et des entreprises publiques.

Au niveau international, nous avons vérifié les systèmes intégrés d’information pour la gestion de l’Organisation des Nations Unies à trois reprises, à la demande spécifique des organes directeurs. L’équipe du Contrôleur et Vérificateur général de l’Inde effectue depuis 1993 la vérification du système d’information et de gestion financières informatisé du HCR au moyen du système lui-même.

Notre personnel gestionnaire et d’encadrement a été formé aux techniques de vérification informatisée au National Audit Office du Royaume-Uni. Plusieurs de nos cadres ont ensuite été formés lors de cours du même type en Inde. Par conséquent, nous avons désormais une équipe bien formée de spécialistes de la vérification informatisée. Le Contrôleur et Vérificateur général des Comptes de l’Inde dispense également un cours de formation international sur la vérification informatisée chaque année à l’intention du personnel des Instituts supérieurs de Contrôle des Finances publiques des régions d’Afrique, d’Asie et du Pacifique.

La compétence du Contrôleur et Vérificateur général dans ce domaine a d’ailleurs été reconnue lorsque lui a été remis le Prix Jorg Kandutsch :

“... l’Institut supérieur de Contrôle des Finances publiques de l’Inde a assumé une fonction importante dans l’intérêt de tous les membres de l’INTOSAI ces dernières années en présidant le Comité de la Vérification informatisée, les questions relatives à l’informatisation étant devenues de

plus en plus importantes pour les Instituts supérieurs de Contrôle, compte tenu de l'évolution de s techniques de vérification et du développement des communications électroniques. Le Comité de la Vérification informatisée a accompli un excellent travail sous la présidence très efficace et très compétente de cette institution ...”.

### **9.3 Prix Jorg Kandutsch**

Lors du XVI<sup>e</sup> Congrès triennal de l'INTOSAI, qui a eu lieu récemment en Uruguay, le Contrôleur et Vérificateur général des Comptes de l'Inde s'est vu remettre le Prix Jorg Kandutsch. Ce Prix a été institué pour récompenser des réalisations ou contributions importantes dans les domaines suivants :

1. structure organisationnelle et mise au point et application de nouvelles méthodes de travail;
2. résultats positifs obtenus par l'introduction de bons systèmes de contrôle des recettes et dépenses publiques; et
3. contributions ou assistance fournies aux autres membres de l'INTOSAI.

Cette distinction symbolise la reconnaissance des compétences professionnelles et des contributions apportées par le Contrôleur et Vérificateur général des Comptes de l'Inde.

### **9.4 Notre avis sur le programme de changement et de restructuration à l'OMS**

L'étude que nous avons faite des documents pertinents et les entretiens que nous avons eus avec des responsables locaux de l'OMS nous ont aidés à nous faire une idée très claire de l'OMS, de ses projets et de ses objectifs. L'OMS est engagée dans des activités au niveau mondial, dont l'objectif ultime est d'amener tous les peuples “au niveau de santé le plus élevé possible”. Depuis sa création, il y a un demi-siècle, l'OMS a sans cesse oeuvré à promouvoir une meilleure santé, à prévenir et à endiguer les maladies, et à offrir des soins de santé équitables et d'un coût abordable. Au fil des ans, toutefois, les défis qu'elle a dû relever, qu'il s'agisse de maladies comme l'infection à VIH/SIDA, de l'éradication d'un grand nombre de maladies transmissibles ou du coût croissant des soins de santé, ont sollicité dans des proportions considérables les ressources de l'OMS. A cela s'est ajoutée la réduction en valeur réelle de son budget. Sous sa nouvelle direction, l'OMS a fait face à cette situation en se lançant dans un programme de réforme et de restructuration destiné à obtenir des gains de productivité et à réorienter les allocations budgétaires et les dépenses pour tenir compte des priorités nouvelles. Le projet de budget pour 2000-2001 en témoigne puisqu'il a été largement remanié. C'est dans ce cadre, et alors qu'il s'agit d'établir et de renforcer l'efficacité et la transparence des activités de l'OMS, que, si je suis nommé Commissaire aux Comptes, j'entends apporter un concours décisif.

### **9.5 Capacités particulières en matière de vérification dans le secteur de la santé**

En tant que pays en développement, l'Inde a consenti des investissements importants pour promouvoir les soins de santé, aussi bien sous forme d'investissements directs que sous forme d'aide à l'enseignement médical et à la recherche. L'Etat indien, aussi bien au niveau du Gouvernement fédéral que des Gouvernements des Provinces, joue un rôle très important dans la prestation des soins de santé à l'immense population indienne. En 1996-1997 (un exercice), les dépenses du Gouvernement fédéral pour les seuls soins de santé ont été de l'ordre de 37,46 milliards de roupies et celles des Gouvernements des Provinces ont dépassé les 50 milliards de roupies. En tant que seul responsable de la vérification des comptes de ces Gouvernements, notre organisation a une expérience exclusive et une connaissance approfondie de la gestion et des problèmes qu'impliquent la prestation de soins de santé et la lutte contre les maladies. Nous avons par ailleurs des compétences comparables dans la vérification d'organismes associés dispensant un enseignement médical ou de divers centres et instituts chargés de la recherche médicale ou d'études dans ce domaine. En dehors de la certification des comptes des départements de la santé et de la protection familiale du Gouvernement fédéral et des Gouvernements des Provinces dans le cadre du processus de certification des

comptes de l'Etat, mais aussi d'organismes autonomes financés par l'Etat, nous réalisons régulièrement des vérifications de l'optimisation des ressources pour divers programmes et organismes de santé et de protection sociale. La plupart de ces vérifications sont effectuées à l'échelle du pays.

Voici quelques exemples d'études d'optimisation des ressources réalisées par nos soins :

- & étude du programme national d'éradication du paludisme;
- & étude du programme de protection familiale;
- & étude du programme national de lutte contre le cancer.

L'Inde est l'un des principaux bénéficiaires de l'aide de l'OMS. La plus grande partie de cette aide va aux programmes et systèmes de soins de santé du secteur public. Etant l'organisation chargée de la vérification des comptes de l'Etat, nous avons acquis une expérience considérable de la vérification du secteur de la santé et une solide compréhension des programmes et systèmes de l'OMS.

## **9.6 Mandats de Commissaires aux Comptes pour l'Organisation des Nations Unies**

Nous effectuons la vérification des comptes de l'Organisation des Nations Unies depuis quatre ans, et le mandat que nous confierait l'OMS est très semblable à celui du Comité des Commissaires aux Comptes de l'ONU. D'autre part, nous avons rempli cette tâche pour l'Organisation des Nations Unies en pleine période de réforme et de restructuration, et cette expérience nous donnerait un poids supplémentaire vis-à-vis de l'OMS compte tenu de son propre programme de réforme et de restructuration.

## **9.7 Expertise en matière d'études d'optimisation**

Le Contrôleur et Vérificateur général des Comptes de l'Inde a été l'un des pionniers des études d'optimisation, qui remontent à la fin des années 50. Nous avons donc acquis des compétences spécialisées dans ce domaine dans plusieurs secteurs, y compris l'agriculture, le développement rural ou les institutions scientifiques.

Notre expertise professionnelle dans les domaines susmentionnés serait sans doute extrêmement utile si nous avions à vérifier les comptes de l'OMS.

## **10. CONCLUSION**

L'Organisation mondiale de la Santé est une organisation en cours de changement et de restructuration, confrontée par ailleurs à de multiples défis et, notamment, à une sollicitation croissante de ses ressources alors que son budget stagne. Nous sommes convaincus qu'en fournissant des services efficaces et d'un bon rapport coût/efficacité en tant que Commissaire aux Comptes, nous serions autant un partenaire qu'un allié de l'Organisation à l'aube du prochain millénaire.

**DEPARTEMENT DU VERIFICATEUR GENERAL  
DES COMPTES DU PAKISTAN**

**OFFRE**

**POUR LA NOMINATION**

**D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**A L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE**

**POUR LES EXERCICES  
2000-2001 ET 2002-2003**

## TABLE DES MATIERES

	<b>Pages</b>
<b>1. CURRICULUM VITAE</b> .....	3
& Bureau de la Vérification intérieure, de l'Inspection et du Contrôle de la Gestion des Comptes du Pakistan .....	3
& Nomination de M. Manzur Hussain au poste de Vérificateur général des Comptes du Pakistan .....	3
& Organisation relevant du Vérificateur général des Comptes .....	3
& Efforts de modernisation .....	4
& Ressources humaines à la disposition du Vérificateur général des Comptes .....	5
& Nature et niveau de spécialisation des évaluations .....	5
& Activités internationales .....	7
& Expérience en tant que Vérificateur externe des Comptes au niveau international ....	8
<b>2. DESCRIPTION DE LA METHODE D'EVALUATION, DES PROCEDURES ET DES NORMES APPLICABLES PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES DE L'OMS</b> .....	9
& Connaissance de l'OMS et de sa mission .....	9
& Approches, méthodes et normes proposées .....	10
<b>3. ESTIMATION DU COUT TOTAL EN TERMES DE NOMBRE DE MOIS-VERIFICATEUR</b> .....	13
<b>4. HONORAIRES PROPOSES</b> .....	14
<b>5. NATURE, ETENDUE ET CALENDRIER DES DEMANDES D'INFORMATION</b> .....	15
<b>6. ASSURANCE</b> .....	16
<b>7. ANNEXE</b> .....	17
& C.V. de M. Manzur Hussain, Vérificateur général des Comptes du Pakistan .....	17

## **1. CURRICULUM VITAE**

### ***BUREAU DU VERIFICATEUR GENERAL DES COMPTES DU PAKISTAN***

**La création d'un Bureau de la Vérification générale des Comptes (AGP) est prévue par la Constitution de la République islamique du Pakistan pour la Fédération et les Provinces. Les dispositions constitutionnelles suivantes régissent les opérations de ce Bureau :**

- C Le Vérificateur général des Comptes est nommé par le Président du Pakistan pour cinq ans.
- C Le Vérificateur général des Comptes ne peut être relevé de ses fonctions que par une décision d'un Juge de la Cour suprême.
- C Les fonctions et les pouvoirs du Vérificateur général des Comptes sont définis par le Parlement.
- C Les comptes de la Fédération et des Provinces sont tenus conformément aux principes et méthodes prescrites par le Vérificateur général des Comptes.
- C Les rapports du Vérificateur général des Comptes relatifs aux comptes de la Fédération sont soumis au Président qui les présente à l'Assemblée nationale, et les rapports relatifs aux comptes des Provinces sont soumis au Gouverneur de la Province qui les présente à l'Assemblée provinciale.

### ***NOMINATION DE M. MANZUR HUSSAIN COMME VERIFICATEUR GENERAL DES COMPTES DU PAKISTAN***

Après avoir été nommé par le Président Vérificateur général des Comptes en exercice du Pakistan, M. Manzur Hussain a prêté serment le 17 juillet 1997 pour une période de cinq ans. Le curriculum vitae de M. Manzur Hussain est joint en annexe.

### ***ORGANISATION RELEVANT DU VERIFICATEUR GENERAL DES COMPTES***

Pour s'acquitter de ses fonctions fédérales et provinciales, le Vérificateur général des Comptes bénéficie du soutien d'une organisation complexe. Le Vérificateur général des Comptes rend compte au Président, aux Gouverneurs des Provinces et aux Assemblées nationales et provinciales. Les rapports du Vérificateur général des Comptes aux parties intéressées incluent les rapports concernant la comptabilité et la vérification des comptes de chacune des administrations.

#### **Organisation de la vérification des comptes**

L'organisation des évaluations par le Vérificateur général des Comptes du Pakistan se divise en quatre branches :

##### **& L'inspection des finances publiques**

L'inspection des finances publiques constitue l'activité fondamentale de la vérification des comptes. Dirigée par un Vérificateur général des Comptes adjoint, cette branche comprend des bureaux indépendants d'inspection pour la Fédération et chacune des quatre Provinces. Des bureaux d'inspection spécialisés ont en outre été établis dans les secteurs de la construction, des travaux publics, des routes, de la défense, des missions à l'étranger, des achats principaux et des dépenses d'approvisionnement et du Zakat (un impôt religieux). Les inspections faites par cette branche sont

principalement des analyses réglementaires et des évaluations des performances selon les normes définies par l'INTOSAI.

#### **& Le commissariat aux comptes d'entreprise**

De nombreuses organisations publiques fonctionnent comme des sociétés régies par le droit de sociétés. Ces entités sont soumises à une double vérification. La vérification des comptes au titre du droit des sociétés est effectuée par les services comptables qui font un rapport au Conseil d'administration. L'inspection des finances de ces entités est effectuée par le commissariat aux comptes d'entreprise du Bureau du Vérificateur général des Comptes. Les vérifications par les bureaux de terrain relevant de cette branche sont de nature commerciale et reposent sur les méthodes d'expertise comptable. Les rapports produits sont examinés par les Cours des Comptes. Un Vérificateur général des Comptes adjoint dirige cette branche.

#### **& Le contrôle fiscal**

Le Bureau de la Vérification intérieure des Comptes, de l'Inspection et du Contrôle de la Gestion comprend aussi un service indépendant pour le contrôle fiscal avec deux spécialisations principales : les impôts indirects et les impôts directs. Un Vérificateur général des Comptes adjoint (contrôle fiscal) dirige cette branche.

#### **& Les évaluations spéciales**

Dirigée par un Vérificateur général des Comptes adjoint (évaluations spéciales), cette branche relativement nouvelle a été créée en réponse à l'intérêt actuel croissant pour les audits complexes et les évaluations de haut niveau relatifs aux grands projets et aux questions d'intérêt national.

### **Administration et coordination**

L'administration et la coordination du Bureau du Vérificateur général des Comptes du Pakistan sont dirigées par un Vérificateur général des Comptes adjoint qui assure la formulation de la politique, l'élaboration du budget, la planification des carrières et les placements des personnels, la gestion des ressources humaines, les relations internationales, l'informatisation, la recherche et le développement, et la formation. Cette branche gère également différentes institutions de formation dans cinq villes du pays.

### **Surveillance des comptes**

Conformément à ses responsabilités constitutionnelles, le Vérificateur général des Comptes supervise la fonction de comptabilité. La gestion journalière du système comptable centralisé est assurée par un Contrôleur général des Finances dont dépendent des inspecteurs des finances et des commissaires aux comptes aux niveaux fédéral et provincial. Les comptes des différentes administrations sont soumis aux Assemblées respectives par le Vérificateur général des Comptes.

### ***EFFORTS DE MODERNISATION***

Succédant au Pakistan au Bureau du Contrôle et du Vérificateur général des Comptes de l'Inde sous le régime colonial britannique, le Département du Vérificateur général des Comptes du Pakistan est riche de 138 années d'expérience dans les domaines de l'inspection des finances publiques et du commissariat aux comptes. Le système a de nombreux points communs avec les systèmes inspirés du Commonwealth. Le Département a connu une évolution sous les limites imposées par le système parlementaire dont les étapes les plus remarquables sont les suivantes.

### **Evaluation des performances :**

L'évaluation des performances a été introduite par le Vérificateur général des Comptes dans les années 80 à la suite d'un projet de coopération et d'une consultation internationale. Cet aspect est développé dans une section ultérieure.

### **Formation :**

La formation est la clef du développement des ressources humaines. Toujours désireux d'améliorer les compétences professionnelles, le Département a mis au point quelques stratégies de formation pour faire face aux défis des nouvelles mutations.

L'Audit & Account Training Institutes (AATI) du Département du Vérificateur général des Comptes assure la formation en comptabilité publique, audit et informatisation du niveau moyen au niveau supérieur par des programmes de formation divers. Chaque année, environ 1400 stagiaires suivent ses cours. Ils sont principalement employés par le Département et d'autres organisations du secteur public.

La branche d'évaluation des performances du Département du Vérificateur général des Comptes propose, en outre, des cours internationaux spécialisés qui figurent aussi dans l'Initiative de Développement de l'INTOSAI (IDI). Ces dix dernières années, plus de 200 participants étrangers de 29 pays ont suivi des programmes de formation internationaux offerts par cette branche.

### **Projet pour l'amélioration de l'information financière et de l'audit (PIFRA) :**

Le Vérificateur général des Comptes a mis sur pied un programme de plusieurs millions de dollars pour restructurer et informatiser les systèmes comptables du pays. Les autres volets du projet traitent de l'amélioration des analyses réglementaires et de la gestion des ressources humaines.

## ***RESSOURCES HUMAINES A LA DISPOSITION DU VERIFICATEUR GENERAL DES COMPTES***

Le Vérificateur général des Comptes du Pakistan dispose de nombreux effectifs. Environ 11 000 employés travaillent dans 40 bureaux placés sous sa direction. Plus de 600 employés avec des responsabilités de gestionnaire accèdent au Département par un concours national. Ces fonctionnaires suivent une formation préalable rigoureuse et des possibilités de formation continue leur sont offertes tout au long de leur carrière. La plupart des fonctionnaires suivent des cours dans des établissements professionnels dans le pays et à l'étranger et ils ont aussi la possibilité de passer des diplômes universitaires et de suivre des cours de haut niveau comme des MBA, MS, de recevoir des bourses d'études de l'Institut des Coûts et des Comptes de Gestion et d'autres certificats en comptabilité. Près de 100 fonctionnaires ont ainsi acquis des titres dans des établissements internationaux.

Le personnel de niveau inférieur est préparé à un examen professionnel départemental, le SAS (Service de Comptabilité subalterne). Ce titre est maintenant fusionné avec le titre international AAT (Association des Techniciens de Comptabilité) parrainé par l'Institut des Experts-comptables du Pakistan, l'Institut des Coûts et des Comptes et le Département du Vérificateur général des Comptes du Pakistan.

## ***NATURE ET EVENTAIL DES SPECIALISATIONS DES EVALUATIONS***

Le Département du Vérificateur général des Comptes est spécialisé dans l'évaluation des performances et l'analyse réglementaire, conformément aux normes de l'INTOSAI.

C L'analyse réglementaire comprend :

- & la vérification de la comptabilité des entités comptables, y compris l'examen et l'évaluation de s documents comptables et la formulation d'avis sur les états financiers;
- & l'attestation de la responsabilité financière de l'administration publique dans son ensemble;
- & l'audit des systèmes financiers et des transactions, incluant une évaluation de la conformité aux lois et règlements applicables;
- & l'audit du contrôle interne et autres fonctions du contrôle de gestion;
- & l'analyse de l'honnêteté et de la pertinence des décisions administratives prises dans l'entité vérifiée; et
- & le signalement des autres questions résultant ou touchant à l'audit que le SAI juge devoir rendre publiques.

C L'évaluation des performances traite les aspects suivants :

- & l'analyse de l'économie des activités administratives conformément aux bons principes et pratiques administratifs et aux politiques de gestion;
- & l'analyse de l'efficacité de l'utilisation des ressources humaines, financières et autres, y compris l'examen des systèmes d'information, la mesure des performances et des méthodes de contrôle, et des moyens utilisés par les unités vérifiées afin de remédier aux faiblesses identifiées; et
- & l'évaluation de l'efficacité des performances par rapport à l'accomplissement des objectifs de l'entité vérifiée et à l'analyse comparée de l'impact réel des activités avec l'objectif visé.

C L'audit global

Le Département convient avec l'INTOSAI que, dans la pratique, les deux types d'audit (analyse réglementaire et évaluation des performances) se chevauchent. Des efforts sont faits pour parvenir à une approche globale de l'audit couvrant toute la gamme des activités et des fonctions d'un ministère sur une période donnée.

C La certification

La comptabilité pour chaque administration publique étant une fonction indépendante non contrôlée par les départements exécutifs, la certification des comptes pose des problèmes sérieux. Une méthodologie de certification globale est en cours d'élaboration pour répondre aux exigences des comptes publics.

C L'évaluation des privatisations

L'organisation a une expérience assez grande des programmes de privatisation et un certain nombre de rapports ont été publiés à l'intention des parties intéressées.

C Le contrôle fiscal

Cette spécialisation est apparue au cours de la dernière décennie. Les rapports du Département sur les recettes fiscales ont été très appréciés par les comités de suivi législatif et ils ont permis d'améliorer les systèmes de collecte des impôts et d'évaluation.

C La vérification par des tiers et l'analyse des projets de coopération technique internationaux

Des donateurs internationaux et des agences de coopération sont apparus comme des acteurs majeurs dans l'action de développement. Face à leurs besoins, le Département a mis au point des activités spécifiques d'audit et de contrôle de gestion.

C Les nouveaux secteurs d'évaluation

En réponse aux tendances et aux besoins nouveaux du Département, une activité continue, le développement de nouvelles spécialisations d'analyse dans des secteurs tels que la gestion de la dette publique, l'environnement et l'analyse à partir de données électroniques a bénéficié d'une attention particulière.

### ***ACTIVITES INTERNATIONALES***

Le Supreme Audit Institution (SAI), l'institution supérieure de contrôle des finances publiques du Pakistan, est activement associé aux travaux faits dans le monde en matière de comptabilité publique et de gestion financière. Le SAI est membre de l'Organisation internationale des Institutions supérieures de Contrôle des Finances publiques (**INTOSAI**), de l'Organisation asiatique des Institutions supérieures de Contrôle des Finances publiques (**ASOSAI**), de l'Organisation de Coopération économique des Institutions supérieures de Contrôle des Finances publiques (**ECOSAI**) et du Consortium international de la Gestion financière gouvernementale (**ICGFM**). Le Vérificateur général des Comptes du Pakistan est le Secrétaire général permanent de l'ECOSAI. Le Département participe activement aux assemblées, séminaires, ateliers, conférences et symposiums de ces organismes ainsi qu'aux programmes de formation organisés par l'Initiative de Développement de l'INTOSAI (**IDI**). Le Département du Vérificateur général des Comptes du Pakistan a eu le privilège d'organiser ces dernières années les manifestations internationales suivantes :

- C le séminaire international sur le contrôle des recettes publiques, à Lahore (Pakistan) & 1993;
- C le séminaire ASOSAI/IDI sur l'évaluation de l'efficacité de l'aide extérieure et la responsabilité financière, Lahore (Pakistan) & 1994;
- C la conférence internationale Pak-ICGFM, Lahore (Pakistan) & 1995;
- C la Seizième Conférence générale des inspecteurs des finances publiques du Commonwealth, à Lahore (Pakistan) & 1996;
- C cinq séminaires conjoints Pakistan-Chine portant sur des thèmes relatifs au contrôle des finances publiques & 1990 à 1997.

Le Département partage régulièrement son expertise avec d'autres institutions supérieures de contrôle des finances publiques de la région et du monde entier. Dans cette perspective, il organise des cours suivis par des participants du monde entier :

- C cours de formation intensif (ITP) en évaluation des performances;
- C cours avancé en gestion financière;
- C cours en gestion des finances publiques;
- C cours d'évaluation des approvisionnements, des inventaires et en gestion des contrats;
- C cours d'analyse en certification;
- C cours sur l'évaluation et contrôle de gestion interne.

La popularité de ces programmes peut être mesurée au fait que de nombreux inspecteurs des institutions supérieures de contrôle des finances publiques des pays suivants ont participé à ces programmes :

Albanie, Arabie saoudite, Azerbaïdjan, Bangladesh, Bhoutan, Brunéi Darussalam, Chine, Chypre, Emirats arabes unis, Ethiopie, Ghana, Indonésie, Kazakhstan, Kirghizistan, Koweït, Libye, Malaisie, Maldives, Mongolie, Népal, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Qatar, Sri Lanka, Tadjikistan, Thaïlande, Turquie, Yémen.

Le cours le plus demandé est toujours le programme de formation intensif (ITP) en évaluation des performances. En 1998, un programme exclusif a été donné aux lauréats des institutions supérieures de contrôle des finances publiques du Commonwealth dans la région asiatique, à la demande du Secrétariat du Commonwealth.

### ***EXPERIENCE EN TANT QUE VERIFICATEUR EXTERNE DES COMPTES AU PLAN INTERNATIONAL***

Le Département a une grande expérience du contrôle des finances publiques de diverses organisations internationales, y compris des Nations Unies. Les inspecteurs des finances du Département ont déjà eu l'occasion de vérifier les comptes des organisations internationales suivantes :

- C Nations Unies (ONU) & 1961-1974;
- C Commission préparatoire de l'Organisation pour l'Interdiction des Armes chimiques (PCOPCW) & 1993-1997;
- C Association pour la Coopération régionale en Asie du Sud (SAARC) & par intervalles depuis la création de l'Association;
- C Organisation de la Conférence islamique (OIC) & par intermittence depuis la création de l'Organisation;
- C Organisation de Coopération économique (ECO) & à intervalles réguliers depuis la création de l'Organisation.

## **2. DESCRIPTION DE LA METHODE D'EVALUATION, DES PROCEDURES ET DES NORMES APPLICABLES PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE**

Pour réaliser une évaluation efficace et pertinente permettant de valoriser le travail d'une grande organisation internationale, il est indispensable de comprendre sa structure, son mode de fonctionnement et sa mission qui est de contribuer à un meilleur avenir pour l'humanité.

### ***COMPRENDRE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE ET SA MISSION***

Le Département du Vérificateur général des Comptes du Pakistan reconnaît la place spécifique de l'Organisation mondiale de la Santé comme institution spécialisée du système des Nations Unies. Le Département est également conscient du rôle majeur joué par l'Organisation à la tête de l'alliance mondiale pour "**La santé pour tous**", par la promotion de la coopération technique en matière de santé entre les pays, par la mise en oeuvre de programmes pour combattre et éradiquer les maladies, et les efforts pour améliorer la qualité de la vie humaine. Nous sommes très sensibles à l'objectif de l'OMS d'amener tous les peuples au niveau de santé le plus élevé possible et pour lequel l'Organisation s'acquitte d'un large éventail de fonctions :

- C agir en tant qu'autorité directrice et coordinatrice, dans le domaine de la santé, des travaux ayant un caractère international;
- C promouvoir la coopération technique;
- C aider les gouvernements, sur demande, à renforcer leurs services de santé;
- C fournir l'assistance technique appropriée et, dans les cas d'urgence, l'aide nécessaire à la requête des gouvernements sur leur acceptation;
- C stimuler et faire progresser l'action tendant à la suppression des maladies épidémiques, endémiques et autres;
- C favoriser, en coopérant au besoin avec d'autres institutions spécialisées, l'amélioration de la nutrition, du logement, de l'assainissement, des loisirs, des conditions économiques et de travail, ainsi que tous autres facteurs de l'hygiène du milieu;
- C promouvoir et coordonner la recherche biomédicale et sur les services de santé;
- C favoriser l'amélioration des normes de l'enseignement et de la formation médicale, du personnel sanitaire et apparenté;
- C établir et encourager l'adoption de normes internationales en ce qui concerne les produits biologiques, pharmaceutiques et similaires, et standardiser les méthodes de diagnostic;
- C favoriser toutes les activités dans le domaine de l'hygiène mentale, notamment celles se rapportant à l'établissement de relations harmonieuses entre les hommes.

Les fonctions multidimensionnelles précitées à vision mondiale exigent évidemment une large gamme d'activités, projets, programmes et opérations. L'exercice de ces multiples fonctions nécessite une organisation structurée présente dans toutes les parties du monde. L'existence d'un ensemble complexe et

détaillé de règlements, de mécanismes de régulation, de systèmes de contrôle et de méthodes est un élément préalable indispensable que l'Organisation a développé au cours des années pour permettre une utilisation économique et efficace des ressources humaines et financières et pour accomplir ses objectifs de façon optimale.

L'affiliation du Centre international de Recherche sur le Cancer (**CIRC**) et du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (**ONUSIDA**) à l'OMS et les accords de coopération des organisations avec l'UNICEF, le PNUD, le FNUAP, l'UNESCO, la Banque mondiale, l'OIT, l'UNEP, la FAO et des organisations non gouvernementales ajoutent à la complexité et au niveau des activités de l'OMS. En raison de la multiplicité de ses fonctions et de la vaste diffusion de ses activités et de ses opérations, l'Organisation est présente dans toutes les régions du monde grâce à un réseau de bureaux régionaux et autres qui assure la mise en oeuvre efficace de ses activités, fonctions, projets, programmes ou opérations. L'étendue importante des fonctions et des activités de l'OMS influe également beaucoup sur la taille et la nature des opérations financières de l'Organisation. Le rapport financier et les états financiers vérifiés et les ressources extrabudgétaires de l'Organisation donnent aussi une idée de l'ampleur de ces opérations.

Il nous apparaît aussi que le volume important de travail du Commissaire aux Comptes sous forme d'évaluation des performances et d'analyse financière ("coût/efficacité") par exercice oblige à tenir compte du rôle relatif du Siège de l'OMS à Genève, de ses bureaux régionaux et des entités spécialisées comme le CIRC et l'ONUSIDA. Le Commissaire aux Comptes peut également être appelé à réaliser des analyses spécifiques et publier des rapports spéciaux.

## ***APPROCHES, METHODES ET NORMES PROPOSEES POUR LE TRAVAIL D'EVALUATION***

Etant donné la portée, le niveau, la diffusion et la complexité des activités, fonctions, projets et programmes conduits par l'OMS, et la dimension mondiale de ses opérations financières, le Département du Vérificateur général des Comptes du Pakistan est conscient que l'Organisation s'attend à un très haut niveau d'analyse en matière d'audit et d'évaluation de la part de son Commissaire aux Comptes. En effet, le Commissaire aux Comptes doit avoir les capacités et les compétences pour conduire les différents types d'audits incluant l'analyse financière, la régularité, la certification des comptes et l'évaluation "coût/efficacité" des performances. Le Commissaire aux Comptes doit aussi être capable d'appliquer les différentes techniques d'audit incluant l'approche systémique (**SBA**) et l'épreuve substantive directe (**DST**), si nécessaire, et ce conformément aux normes internationales en matière d'audit (**GAAS**) et au mandat additionnel pour la vérification extérieure des comptes de l'Organisation mondiale de la Santé.

En outre, à partir de l'analyse indépendante et objective des transactions financières, de l'évaluation des activités, fonctions, projets, programmes et opérations, le Commissaire aux Comptes doit être capable de formuler des observations utiles pour l'amélioration des aspects financiers et opérationnels, des mécanismes de contrôle et de l'efficacité des activités et des opérations de l'OMS. Dans cette optique, le Département est conscient que ses rapports à l'Assemblée mondiale de la Santé sur les opérations financières doivent inclure :

- C la nature et l'étendue de la vérification à laquelle il a procédé;
- C les éléments qui ont un lien avec la complétude ou l'exactitude de comptes, y compris, le cas échéant :
  - & les renseignements nécessaires à l'interprétation correcte de comptes;
  - & toute somme qui aurait pu être perçue, mais qui n'a pas été passée en compte;

- & toute somme qui a fait l'objet d'un engagement de dépense régulier ou conditionnel et qui n'a pas été comptabilisée ou dont il n'a pas été tenu compte dans les états financiers;
  - & les dépenses à l'appui desquelles il n'est pas produit de pièces justificatives suffisantes;
  - & le point de savoir s'il est tenu des livres de comptes en bonne et due forme; il y a lieu de relever les cas où la présentation matérielle des états financiers s'écarte des principes comptables généralement acceptés et constamment appliqués;
- C les autres questions sur lesquelles il y a lieu d'appeler l'attention de l'Assemblée de la Santé, par exemple :
- & les cas de fraude ou de présomption de fraude;
  - & le gaspillage ou l'utilisation irrégulière de fonds ou d'autres avoirs de l'Organisation ou d'autres actifs (quand bien même les comptes relatifs à l'opération effectuée seraient en règle);
  - & les dépenses risquant d'entraîner ultérieurement des frais considérables pour l'Organisation;
  - & tout vice, général ou particulier, du système de contrôle des recettes et des dépenses ou de ses fournitures et du matériel;
  - & les dépenses non conformes aux intentions de l'Assemblée de la Santé, compte tenu des virements dûment autorisés à l'intérieur du budget;
  - & les dépassements de crédits, compte tenu des modifications résultant de virements dûment autorisés à l'intérieur du budget;
  - & les dépenses non conformes aux autorisations qui les régissent;
- C l'exactitude ou l'inexactitude des comptes relatifs aux fournitures de matériels, établie d'après l'inventaire ou l'examen des livres;
- C les opérations qui ont été comptabilisées au cours d'un exercice antérieur et au sujet desquelles de nouveaux renseignements ont été obtenus, ou d'opérations qui doivent être faites pour un exercice ultérieur et au sujet desquelles il semble souhaitable d'informer l'Assemblée de la Santé par avance.

Le Département est aussi conscient qu'en présentant le rapport final de vérification des comptes à l'Assemblée de la Santé, le Vérificateur général des Comptes du Pakistan exprime une opinion dans les termes énoncés au paragraphe 5 du mandat additionnel pour la vérification extérieure des comptes de l'Organisation mondiale de la Santé, et la signe.

Pour s'acquitter des tâches précitées, une fois acceptées l'offre et la nomination du Vérificateur général des Comptes du Pakistan, une équipe de vérificateurs des comptes réalisera à partir de toute l'information disponible une analyse préalable de la mission d'évaluation. L'équipe établira des principes de travail et définira une approche globale pour mener à bien sa mission d'évaluation. Sur cette base, l'équipe d'inspecteurs entreprendra les activités suivantes :

- C planification complète et élaboration d'un calendrier de travail;
- C désignation des équipes pour une première série d'évaluations;
- C élaboration d'une méthode d'évaluation; et

C élaboration et mise en oeuvre des cours d'orientation spécifiques à l'OMS pour les équipes de vérification des comptes.

Pour coordonner ces activités, une unité de coordination et de suivi sera mise en place sous la supervision directe du Vérificateur général des Comptes du Pakistan.

A partir de cette analyse, une approche du travail sera élaborée pour :

- C déterminer l'accent à mettre sur les contrôles internes, y compris les mesures de la vérification interne;
- C décider du niveau d'analyse des différents documents et livres comptables afin de fournir une évaluation optimale pour la certification des comptes;
- C sélectionner certains secteurs prioritaires pour mener une analyse systémique;
- C recenser les activités, fonctions, projets, programmes, opérations qui feront l'objet d'une évaluation des performances;
- C définir un plan de déploiement optimal des ressources de l'audit;
- C constituer des équipes d'évaluation et dispenser une formation adaptée, fondée sur l'évaluation multicritères obtenue à partir de l'analyse de la mission d'évaluation pour laquelle nous examinerons l'apport des Commissaires aux Comptes précédents et leurs principaux points forts et leurs faiblesses;
- C présenter une image globale de la situation aux parties intéressées basée sur les évaluations conduites par toutes les équipes de vérification des comptes et reflétant toutes les facettes des analyses réalisées.

### **3. ESTIMATION DU NOMBRE TOTAL DE MOIS-VERIFICATEUR DE TRAVAIL**

La réalisation de l'évaluation financière et coût/efficacité de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), du Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC) et du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA) pour chacun des deux exercices 2000-2001 et 2002-2003 est finalement estimée à un total de 44-52 mois-vérificateur.

#### 4. MONTANT DES HONORAIRES PROPOSE POUR L'EVALUATION

Le montant forfaitaire des honoraires du Département du Vérificateur général des Comptes du Pakistan pour l'audit du Siège de l'OMS, des bureaux régionaux, du CIRC et de l'ONUSIDA concernant les activités financières au titre du budget ordinaire et des activités extrabudgétaires pour l'exercice 2000-2001 s'élèvera à US \$749 500. La ventilation des coûts est présentée ci-dessous :

1.	Honoraires des vérificateurs	US \$100 000
2.	Dépenses pour le personnel d'évaluation	US \$450 000
3.	Frais de déplacement	US \$100 000
4.	Papeterie, fournitures de bureau, secrétariat, etc.	US \$ 30 000
5.	Frais divers et accessoires	US \$ 69 500
	<b>Total</b>	<b>US \$749 500</b>

Le montant de US \$749 500 sera majoré de US \$50 000 pour l'exercice 2002-2003, portant ainsi les honoraires demandés à US \$799 500.

## **5. NATURE, ETENDUE ET CALENDRIER DES DEMANDES D'INFORMATION**

Nature et étendue des informations nécessaires pour réaliser la vérification extérieure des comptes de l'Organisation :

- C règlements financiers et règles de gestion financière de l'OMS, du CIRC et de l'ONUSIDA (jeu complet);
- C document comprenant le système comptable et les procédures et politiques en vigueur à l'OMS, au CIRC et à l'ONUSIDA (jeu complet);
- C règlements du personnel des organisations (documents complets);
- C budgets de l'OMS, du CIRC et de l'ONUSIDA (documents complets);
- C documents et budgets sur les ressources extrabudgétaires pour les activités du programme (informations complètes);
- C états financiers de l'OMS, du CIRC et de l'ONUSIDA (documents complets);
- C états des comptes créditeurs et débiteurs de l'OMS, du CIRC et de l'ONUSIDA;
- C exemplaire du précédent rapport du Commissaire aux Comptes;
- C documents de travail de chaque vérification effectuée par le précédent Commissaire aux Comptes pour l'exercice précédent;
- C plan de travail et calendrier du précédent Commissaire aux Comptes pour l'exercice précédent couvert par un audit;
- C liste complète de toutes les observations et objections particulières notées par le Commissaire aux Comptes précédent;
- C rapport de l'Assemblée mondiale de la Santé sur le dernier rapport du Commissaire aux Comptes précédent;
- C bref résumé des moyens généralement mis à la disposition du personnel du précédent Commissaire aux Comptes.

Les documents ci-dessus seront nécessaires immédiatement après l'acceptation de l'offre. Des exemplaires du document du budget ordinaire et des ressources extrabudgétaires pour les activités du programme pour chaque exercice seront également nécessaires immédiatement après leur approbation par l'Assemblée mondiale de la Santé et le Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé.

## **6. ASSURANCE**

Le Département du Vérificateur général des Comptes du Pakistan assure, par la présente, l'Organisation mondiale de la Santé au cas où M. Manzur Hussain, Vérificateur général des Comptes du Pakistan, serait nommé Commissaire aux Comptes de l'Organisation mondiale de la Santé pour les exercices 2000-2001 et 2002-2003, qu'à l'achèvement de son mandat il coopérera pleinement avec le Commissaire aux Comptes qui lui succédera et répondra à ses demandes d'information conformément aux normes internationales reconnues en matière d'audit et de vérification extérieure des comptes.

## 7. ANNEXE

### **CURRICULUM VITAE DE M. MANZUR HUSSAIN, VERIFICATEUR GENERAL DES COMPTES DU PAKISTAN**

M. Manzur Hussain dispose d'une solide expérience professionnelle de plus de 36 ans dans la fonction publique, à la fois comme inspecteur général des finances et comme administrateur principal. Son C.V. détaillé est présenté ci-dessous.

#### ***PARCOURS UNIVERSITAIRE ET PROFESSIONNEL***

M. Manzur Hussain a effectué une brillante carrière universitaire et professionnelle, comme le montrent les titres suivants :

- 1987            Certificat professionnel délivré par l'Institut des Coûts et de Gestion comptable du Pakistan (ICMAP) en comptabilité avancée, comptabilité analytique, mathématiques appliquées à la gestion et à la statistique.
- 1962            Diplômé de l'Université du Punjab, avec mention et médaille d'or.
- 1961            Diplôme de Maîtrise obtenu à l'Université du Punjab, avec mention et médaille d'or.

#### ***EXPERIENCE PROFESSIONNELLE***

- Juillet 1997    Vérificateur général des Comptes du Pakistan pour cinq ans. Sensibilisé au besoin de transparence et de responsabilité et dans un effort de lutte contre la corruption, le Président du Pakistan, sur le conseil du Premier Ministre, l'a nommé pour diriger le Bureau de la Vérification intérieure, de l'Inspection et du Contrôle de la Gestion des Comptes du Pakistan.
- 1994-1997    Depuis octobre 1994, Président de la Commission nationale tarifaire, a contribué aux réformes tarifaires menant à la baisse des droits de douane dans le contexte de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) et à l'équilibre macroéconomique par des mesures fiscales. Il a participé à l'élaboration d'un projet de législation global pour la mise en oeuvre de mesures compensatoires et d'antidumping.
- 1994            En mai 1994, promu Secrétaire d'Etat auprès du Gouvernement du Pakistan, Ministère des Minorités, a contribué à l'amélioration des conditions socio-économiques des minorités dans le pays.
- 1991-1994    Secrétaire général adjoint (Réglementation) dans la Division du Personnel, Gouvernement du Pakistan, a contribué à la formalisation des aspects financiers et à l'administration de la fonction publique.
- 1990-1991    Secrétaire adjoint (Réglementation) dans la Division du Personnel, Gouvernement du Pakistan, a été associé dans la planification des personnels pour le Gouvernement fédéral.
- 1990            D'avril à octobre, a travaillé comme Secrétaire adjoint (Ressources extérieures) au Ministère des Finances, Gouvernement du Pakistan, et a traité avec le FMI, la Banque mondiale et la

Banque asiatique de Développement des questions portant sur la balance des paiements. Il a élaboré et suivi les données macroéconomiques du marché des changes et a été un membre clef de l'équipe des décideurs qui ont conduit la politique économique du pays.

- 1989-1990 Secrétaire adjoint (Développement), Ministère de la Santé, Gouvernement du Pakistan. Il a conçu, mis en oeuvre et suivi des projets de développement importants dans le secteur de la santé et a réalisé le projet d'amélioration des moyens diagnostiques dans le pays grâce à l'aide de la Finlande.
- 1984-1989 Secrétaire adjoint (Budget), Ministère des Finances. Il a fourni des éléments clefs dans la préparation des budgets annuels du Gouvernement fédéral. Il a préparé et consolidé les données budgétaires sur les finances publiques pour des organismes divers tels que le FMI, la Banque mondiale et la Banque asiatique de Développement.
- 1981-1984 Secrétaire adjoint au Gouvernement du Pakistan, Ministère des Finances. Il a contribué à la fixation des prix du gaz naturel et d'autres produits pétroliers et a été membre du Conseil d'administration de la Société de Raffinerie Pak-Arabe (PARCO), une coentreprise avec le Gouvernement d'Abu Dhabi.
- 1979-1981 Directeur comptable, Département du Téléphone et du Télégraphe du Pakistan. Il a été associé aux négociations sur les tarifs internationaux avec l'Union internationale de Télécommunications (UIT) à Genève et le règlement des comptes avec différentes administrations des télécommunications dans le monde.
- 1976-1979 Comptable général adjoint, Département des Recettes publiques du Pakistan, Gouvernement du Pakistan. Il était responsable du paiement des factures du Gouvernement fédéral, des ministères, des divisions, des départements et autres agences, et du contrôle financier des dépenses.
- 1973-1976 Chef comptable, Ministère des Affaires étrangères, Gouvernement du Pakistan. Responsable de la tenue des comptes des ambassades du Pakistan et des missions à l'étranger.
- 1971-1973 Directeur de la Vérification interne des Comptes, Ministère des Communications, Gouvernement du Pakistan. Il a mené une série de vérifications internes des comptes sur des questions financières et administratives touchant à différentes institutions du secteur public des communications, comme : le Département du Téléphone et du Télégraphe du Pakistan, les chantiers navals de Karachi et les ateliers de construction mécanique, la Société de Chargement nationale, la Poste du Pakistan, le Conseil national des Routes, l'Organisation des Communications spéciales, les Industries téléphoniques du Pakistan, la Société de Télécommunication et de Radio nationale, etc.
- 1969-1971 Comptable général adjoint de la Province de N.W.F.P., il était responsable du paiement des factures du Gouvernement provincial et du contrôle budgétaire des dépenses.
- 1967-1969 Assistant du Comptable général, Département des Recettes publiques du Pakistan, responsable du paiement et des fonctions comptables pour le Gouvernement fédéral.
- 1964-1967 Stagiaire à l'Académie de l'Inspection générale des Finances, Gouvernement du Pakistan. Il s'est familiarisé avec le système de gestion des finances publiques et a étudié les sciences économiques, l'administration publique, la comptabilité et les méthodes d'évaluation.
- 1964 Admis au concours d'entrée de la fonction publique du Gouvernement du Pakistan, et engagé par le Service des Analyses et Evaluation financières du Pakistan.

1963 Il a commencé sa carrière comme Chargé de cours à l'Université pour les études universitaires de premier cycle.

### ***COURS ET SEMINAIRES***

#### **Au Pakistan**

1988 Cinquante-deuxième cours national de gestion avancée, Institut de Formation du Personnel administratif du Pakistan, Lahore, du 27 août 1988 au 9 janvier 1989.

1975 Cours de développements informatiques pour cadres moyens organisé par le Bureau informatique du Pakistan, Rawalpindi.

1965 Programme de formation spécialisé dans le domaine des règles de gestion financière gouvernementales et des procédures incluant les liaisons avec les bureaux sur le terrain du Vérificateur général des Comptes du Pakistan.

1963 Inspecteur stagiaire en gestion des finances publiques à l'Académie de l'Inspection générale des Finances, Lahore.

#### **A l'étranger**

Uruguay **7-14 novembre 1998**, Seizième Congrès international des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INCOSAI), Montevideo.

Egypte **29 septembre-4 octobre 1998**, sixième réunion de l'Organisation arabe des Institutions supérieures de Contrôle des Finances publiques (ARABOSAI), Le Caire.

Inde **5-8 mai 1998**, séminaire organisé par le PNUD sur la direction des affaires et la responsabilité de gestion, New Delhi.

Indonésie **4-10 octobre 1997**, Septième Assemblée et Sixième Séminaire international de l'Organisation asiatique des Institutions supérieures de Contrôle des Finances publiques (ASOSAI), Jakarta.

Etats-Unis **6-10 mars 1995**, séminaire du FMI sur la question des réformes commerciales à l'Institut du FMI, Washington, D.C.

Australie **24-28 février 1992**, Conférence sur le rôle changeant des réformes structurelles administratives pour le Gouvernement, organisée par le Secrétariat du Commonwealth, Sydney.

Etats-Unis **9-15 juillet 1989**, Conférence de l'UNICEF "DEAF WAY", Washington, D.C.

Thaïlande Séminaire sur les statistiques des finances publiques organisé par le FMI en collaboration avec le Gouvernement de la Thaïlande.

Japon **3-16 juillet 1988**, séminaire à propos de l'introduction des activités de coopération internationales, Tokyo.

Etats-Unis **13-30 octobre 1987**, séminaire sur les prévisions budgétaires nationales organisé par l'Institut du Droit international, Washington, D.C., en coopération avec l'Université Georgetown et du Consortium international de la Gestion financière gouvernementale.

- Etats-Unis      **10-21 novembre 1986**, a suivi le cours du World Trade Centre sur la gestion financière utilisant les ordinateurs.
- Etats-Unis      **29 juillet-29 novembre 1985**, a participé au cours du FMI sur l'analyse financière et la politique économique pour des cadres supérieurs, tenu à l'Institut du FMI, Washington, D.C. Le cours a présenté la conception et la mise en oeuvre de politiques macroéconomiques et financières.
- Philippines     **12 juillet-20 août 1982**, a participé au cours régional sur des projets de production d'énergie hydroélectrique et géothermique avec une attention spéciale sur les problèmes de tarification. Le cours a été co-organisé par le Gouvernement des Philippines et l'Institut de Développement économique (IDE) de la Banque mondiale.

M. Manzur Hussain s'est aussi rendu dans un grand nombre de pays : Royaume-Uni, Pays-Bas, Allemagne, Autriche, France, Suède, Belgique, Iran, Luxembourg, République populaire de Chine, Corée du Sud, Japon, Bangladesh, Maroc, Algérie, Tunisie, Egypte, Indonésie, Arabie saoudite, Afrique du Sud et Uruguay en relation avec ses responsabilités professionnelles et officielles. Il a aussi participé aux réunions du Conseil d'administration de l'ECOSAI.

## ***RECHERCHE***

Article d'administration publique sur les ***Problèmes d'intégration nationale***, présenté à l'Institut de Formation du Personnel administratif du Pakistan, Lahore, en 1988-1989. L'article recommandait d'aborder la question des obstacles réels à la cohésion nationale par un débat ouvert et constructif. Il privilégiait une structure analytique et soulignait que l'intégration nationale est un processus multidimensionnel graduel pour lequel il n'existe pas de solution toute faite. Elle doit se construire dans le psychisme, l'âme et l'esprit de la population. En identifiant les barrières à l'intégration nationale, l'article concluait qu'une variété de facteurs politiques, socio-économiques, ethniques, culturels, religieux et leurs relations réciproques déterminent l'identité nationale. L'article recommandait certaines modalités de participation, délégitimation, équité et mobilité & pour constituer une véritable dynamique nationale.

Article de recherche sur l'informatisation du budget fédéral. L'article traitait de la nécessité de créer une base de données nationale pour déterminer l'interdépendance des grands secteurs de l'économie. Plus spécifiquement, les systèmes budgétaires et les schémas de classification étaient examinés selon la méthodologie "fonction par objectif" pour faire apparaître le caractère économique de transactions du Gouvernement.

**OFFRE DU CONTROLEUR GENERAL DE LA REPUBLIQUE D'AFRIQUE DU SUD  
EN VUE DE SA NOMINATION POUR UN DEUXIEME MANDAT  
DE COMMISSAIRE AUX COMPTES  
DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE (OMS)  
POUR LES EXERCICES 2000-2001 ET 2002-2003**

**TABLE DES MATIERES**

	<b>Pages</b>
1. RESUME D'ORIENTATION .....	2
2. BUT DE L'OFFRE .....	3
3. L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE DANS LE XXI <sup>e</sup> SIECLE .....	4
4. OFFICE DU CONTROLEUR GENERAL DE L'AFRIQUE DU SUD .....	6
4.1 Contexte général .....	6
4.2 Statut national .....	6
4.3 Statut international .....	7
5. NOTRE TRAVAIL AU SERVICE DE L'OMS .....	8
6. LA VERIFICATION DES COMPTES A L'OMS & NOTRE APPROCHE .....	9
6.1 Portée .....	9
6.2 Collecte des informations .....	9
6.3 Présentation des rapports .....	9
6.4 Services de vérification .....	10
7. AIDER L'OMS A CREER LA DIFFERENCE .....	12
8. PERSONNEL DU SERVICE DE VERIFICATION DES COMPTES .....	13
8.1 L'équipe de vérification .....	13
8.2 Profil des responsables de l'équipe .....	13
8.3 Autres membres de l'équipe .....	15
9. RESSOURCES .....	16
9.1 Estimation du temps de vérification nécessaire .....	16
9.2 Nos activités .....	16
9.3 Définition des services à assurer .....	16
9.4 Dédommagement demandé .....	16
9.5 Facturation .....	17
10. CONCLUSION .....	18
ANNEXE A& REPONSES AUX DEMANDES PARTICULIERES DE L'OMS .....	19

## **1. RESUME D'ORIENTATION**

Le Contrôleur général de la République d'Afrique du Sud a été nommé Commissaire aux Comptes de l'OMS pour les exercices prenant fin respectivement le 31 décembre 1997 et le 31 décembre 1999. La confiance que lui a ainsi témoignée l'Organisation mondiale de la Santé a permis à l'Office du Contrôleur général de l'Afrique du Sud de faire la preuve de sa compétence et l'encourage à solliciter un deuxième mandat.

Depuis qu'elle existe, l'OMS s'emploie à faciliter la prestation de soins adéquats afin de prévenir et de combattre la propagation des maladies. Les défis auxquels elle doit faire face sont légion. Pour réaliser ses propres ambitions, ainsi que celles de ses Etats Membres et de tous ceux que concerne son action, elle a éprouvé le besoin de se renouveler. C'est dans ce contexte qu'est intervenue l'élection d'un nouveau Directeur général qui, d'emblée, s'est donné pour objectif de "créer la différence".

Les attentes mises dans l'action de l'OMS ne cessent de croître alors que son budget ordinaire n'évolue pas. Il est donc crucial d'utiliser les ressources disponibles de la façon la plus économique, efficiente et efficace possible, et le Directeur général a décidé que l'Organisation devait privilégier davantage les prestations de santé et réduire la part de la bureaucratie.

Dans l'exercice de son premier mandat, l'Office du Contrôleur général de l'Afrique du Sud a tout mis en oeuvre pour infléchir de façon positive l'action de l'Organisation. Il a participé à la mise en place de plusieurs innovations stratégiques visant à améliorer le système de comptabilité (création d'une commission de vérification des comptes, par exemple) et l'établissement des rapports financiers soumis à l'Assemblée mondiale de la Santé. Nous avons à coeur, par le biais de ces innovations et d'autres, d'aider l'OMS et son nouveau Directeur général à mener à bien le renouvellement engagé. Ce processus de changement requiert un commissaire aux comptes indépendant, pleinement conscient des exigences que représentent ces changements pour l'OMS et son personnel, et ayant fait la preuve de ses capacités.

Nous avons également acquis une somme de connaissances et de compétences propres à l'OMS. Notre expérience du travail de vérification des comptes à l'OMS nous a permis d'acquérir un savoir précieux sur le fonctionnement de l'Organisation, en partie du fait de notre présence continue au Siège à Genève et en partie grâce à nos visites dans toutes les Régions. L'exercice en cours nous donne l'occasion d'élargir nos connaissances aux bureaux de pays, dont nous avons entrepris d'évaluer les mécanismes de gestion et de vérification. Par ailleurs, afin de formuler une stratégie efficace qui réponde aux préoccupations de l'administration et de tous les intéressés, nous avons pris des mesures pour être représentés au plus haut niveau à toutes les réunions des organes directeurs prévues pour la fin de l'exercice.

L'expérience de l'Afrique du Sud en matière de transition et de transformation est étendue et concerne des gens de tous les horizons. Notre Office ne fait pas exception à la règle et cette expérience sera profitable à l'OMS. Enfin, au niveau national comme au niveau international, nous sommes connus pour notre professionnalisme, notre compétence et notre indépendance, ainsi que pour assurer toute une gamme de services annexes.

L'Office est dirigé par des professionnels qualifiés, cependant qu'un soin particulier est porté à l'action positive. Le personnel de l'Office, très divers, est pleinement représentatif des deux sexes.

Pour conclure, nous tenons d'abord à dire notre reconnaissance pour la coopération et le soutien dont nous avons bénéficié jusqu'ici tout au long de notre mandat. Deuxièmement, ce serait pour nous un honneur de continuer à assurer la vérification des comptes de l'OMS, de contribuer à créer la différence et d'aider l'OMS à accomplir sa mission mondiale.

## **2. BUT DE L'OFFRE**

L'OMS a invité les Etats Membres intéressés à désigner des candidats pour la nomination, par l'Assemblée mondiale de la Santé, au poste de Commissaire aux Comptes pour les exercices 2000-2001 et 2002-2003.

Le Contrôleur général de l'Afrique du Sud a été nommé Commissaire aux Comptes indépendant de l'OMS pour les exercices 1996-1997 et 1998-1999. La confiance que nous a ainsi témoignée l'Assemblée mondiale de la Santé en 1995 nous a donné l'occasion de faire la preuve de notre professionnalisme et de nos compétences et nous incite aussi à solliciter un deuxième mandat.

Le Contrôleur général de l'Afrique du Sud est candidat pour un deuxième mandat. La présente offre a pour but, premièrement, de montrer que nous avons une idée claire des besoins de l'OMS et de ses organes directeurs en matière de vérification externe des comptes. Deuxièmement, cette offre vise à démontrer notre capacité de continuer à répondre aux exigences de la vérification des comptes et aux attentes des organes directeurs, en assurant des services de vérification de haute qualité et en oeuvrant pour une responsabilisation et une transparence accrues.

La nomination du Contrôleur général de l'Afrique du Sud pour un deuxième mandat permettrait en outre d'éviter les frais de mise en route et les dérèglements normalement associés à l'arrivée de nouveaux vérificateurs des comptes.

### 3. L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE DANS LE XXI<sup>e</sup> SIECLE

Notre expérience de la vérification des comptes de l'OMS nous a permis d'acquérir une connaissance intime de son fonctionnement, en partie du fait de notre présence au Siège à Genève et en partie grâce à nos visites dans toutes les Régions. L'exercice en cours nous offre l'occasion d'étendre nos activités aux bureaux de pays dont nous évaluons les mécanismes de gestion et de contrôle.

Par ailleurs, soucieux de formuler une stratégie efficace qui réponde aux préoccupations de l'administration et des partenaires de l'OMS, nous avons veillé à être représentés, au plus haut niveau, à toutes les réunions des organes directeurs prévues pour la fin de l'exercice.

Depuis qu'elle existe, l'OMS s'emploie à faciliter la prestation de soins adéquats pour prévenir et combattre la propagation des maladies. Les défis qu'elle doit relever ont toujours été légion, et c'est ainsi que s'est forgée son aspiration à créer les conditions nécessaires pour que, partout, toute leur vie durant, les gens aient la possibilité d'atteindre et de conserver le niveau de santé le plus élevé possible, selon la stratégie énoncée dans le document "La santé pour tous au XXI<sup>e</sup> siècle".

Les transformations récemment survenues en Europe ont conduit à une augmentation du nombre des Etats Membres. Il s'agit d'Etats dans lesquels doivent également être développés les services de santé. En Afrique aussi, la demande de prestations de santé augmente considérablement. Dans les Amériques, c'est sur les catastrophes naturelles et leurs effets que l'OMS et l'Organisation panaméricaine de la Santé doivent faire porter leurs efforts, tandis qu'en Asie, la réémergence de maladies comme la tuberculose suscite de nouvelles inquiétudes grandissantes.

Pour atteindre ses objectifs, comme ceux de ses Etats Membres et de ses partenaires, l'OMS a entrepris de faire peau neuve. D'emblée, son nouveau Directeur général s'est fixé pour objectif stratégique de "créer la différence". L'une de ses idées fortes est notamment de renforcer l'action mondiale de partenariat de l'OMS en veillant à ce que "la santé devienne l'affaire de tous".

Toutefois, alors qu'augmente la demande de prestations de santé et que se développe l'aspiration à la santé pour tous, le budget ordinaire de l'Organisation reste au même niveau. Il est donc crucial d'utiliser les ressources disponibles de la manière la plus économique, efficiente et efficace possible et, notamment, d'atteindre les objectifs des 19 grands programmes par le biais d'interventions budgétaires stratégiques.

Le Directeur général a décidé que l'OMS devait privilégier davantage la prestation de soins de santé et réduire la part de la bureaucratie. A cette fin, a été constituée une nouvelle équipe de direction composée de Directeurs exécutifs responsables de Groupes. Bien qu'indépendant et chargé d'assurer son propre appui administratif, chacun des Groupes représente une somme d'expériences et de connaissances dans un secteur bien précis. Cette nouvelle structure devrait permettre d'éviter les duplications d'activités et d'optimiser la coopération avec les autres Groupes, les bureaux régionaux et les représentants dans les pays. Il s'agit de cibler les ressources disponibles avec davantage d'efficacité et de faciliter l'amélioration des prestations de santé.

L'OMS a décidé de commencer par deux grands projets, Faire reculer le paludisme et l'initiative Pour un monde sans tabac. Le paludisme est un problème particulièrement aigu en Afrique où il est une cause majeure de pauvreté. Le projet Faire reculer le paludisme exigera que l'OMS unisse ses efforts à ceux d'autres partenaires comme la Banque mondiale et différents pays. Le but de l'initiative contre le tabac est de sensibiliser aux dangers du tabac et de réduire le nombre des décès prématurés qui lui sont imputables.

Il est également prévu d'améliorer les relations de travail avec les Etats Membres. L'OMS tient également à montrer que, grâce à son personnel, à Genève ou ailleurs, elle contribue efficacement à améliorer les prestations de santé.

Un troisième élément du processus de renouvellement à l'OMS concerne le souhait, exprimé par le Directeur général, d'assurer l'égalité des sexes et de faire en sorte qu'un nombre plus grand de femmes occupent des positions importantes à l'OMS. Cet objectif apparaît dans la composition de l'équipe de direction qui réunit de façon équitable les plus hautes compétences disponibles. Nous souscrivons entièrement à ce principe d'égalité que nous avons déjà appliqué à la composition de notre équipe de vérification.

## **4. OFFICE DU CONTROLEUR GENERAL DE L'AFRIQUE DU SUD**

### **4.1 Contexte général**

Notre mission est de promouvoir la probité et la transparence administrative, une utilisation efficace et efficiente des ressources et une bonne direction. A cette fin, nous procédons à des vérifications et à des examens indépendants de classe mondiale, d'un bon rapport coût/efficacité et d'un niveau technique élevé qui font l'objet chaque année d'environ 1300 rapports.

La période de transition et de transformation qu'a vécue l'Afrique du Sud a concerné tous les domaines et des gens de tous les horizons. Notre Office ne fait pas exception. Il est très important d'obtenir un équilibre entre les populations sud-africaines, en particulier celles qui étaient défavorisées par le précédent système, sans nuire pour autant à la qualité du travail. Cet objectif est atteint par un dialogue ouvert, des actions énergiques visant à atteindre des cibles réalistes et la ferme volonté d'assurer la formation et le développement de tous les membres du personnel. Notre Office participe également à différentes initiatives de développement social concernant par exemple la mise en place de passerelles universitaires pour les étudiants défavorisés, la distribution de bourses d'études et la mise en place d'aides pour les études.

### **4.2 Statut national**

L'Office du Contrôleur général est responsable de la vérification des comptes aux trois niveaux du pouvoir exécutif de l'Afrique du Sud, c'est-à-dire aux niveaux central, provincial et local. Il assure également la vérification des comptes de nombreuses entités d'utilité publique.

La position du Contrôleur général est définie dans la nouvelle Constitution de la République d'Afrique du Sud, adoptée en 1996, comme contribuant à garantir la démocratie constitutionnelle. Cette disposition et d'autres dispositions relatives à l'exercice des fonctions du Contrôleur général garantissent la complète indépendance de celui-ci.

Le Contrôleur général s'acquitte des activités qui lui sont confiées avec l'aide de quelque 1250 agents nommés à l'Office et en donnant une partie du travail à des cabinets privés de vérification comptable.

L'Office a été désigné par la Banque mondiale comme l'un des meilleurs services de vérification. Pour son évaluation, la Banque mondiale a pris en compte les éléments suivants :

- C indépendance;
- C aptitudes et compétences du personnel;
- C existence d'un système interne approprié de contrôle de la qualité;
- C contrôles extérieurs de la qualité à intervalles réguliers; et
- C diffusion des rapports auprès du public.

Le Contrôleur général travaille activement, dans plusieurs domaines, pour améliorer les services de vérification et promouvoir des règles de bonne gestion et de responsabilité. Il siège au Conseil des Comptables et Vérificateurs publics, qui est l'organe légalement habilité à surveiller la profession de comptable et de vérificateur dans le secteur privé en Afrique du Sud.

Nous nous sommes efforcés ces dernières années d'introduire les normes comptables internationales dans le secteur public sud-africain et d'améliorer la responsabilisation et la transparence.

Soucieux d'assurer un service de haute qualité et de justifier notre temps et nos honoraires, nous avons adopté une structure commerciale et nous recouvrons nos frais auprès de toutes les entités dont nous vérifions les comptes, ce qui nous garantit une totale indépendance financière.

Par ailleurs, nous avons récemment reçu du Conseil des Comptables et Vérificateurs publics l'autorisation d'offrir un programme complet de formation à la profession d'expert-comptable agréé. Les comptables sud-africains sont recherchés dans le monde entier pour leurs qualités professionnelles.

### **4.3 Statut international**

Nous avons joué un rôle de premier plan dans le projet mis en place par la Fédération internationale des Comptables (IFAC) pour harmoniser les normes comptables des secteurs privé et public en Afrique du Sud. A cette fin, nous avons collaboré avec l'Institut des Comptables d'Afrique du Sud pour une étude comparée des normes comptables de l'Organisation internationale des Institutions supérieures de Contrôle des Finances publiques (INTOSAI) et de l'IFAC.

Outre la vérification des comptes de l'OMS, les fonctions internationales du Contrôleur général des Comptes sont également la vérification des comptes de l'INTOSAI et la participation au Comité des Commissaires aux Comptes de l'ONU. Il est à noter que nous avons été chargés de la vérification des comptes de l'INTOSAI pour un nouveau mandat alors que, depuis quelques années, la règle était de changer de vérificateur des comptes à chaque mandat.

Au cours de la période écoulée depuis 1994, notre Office s'est fait connaître comme un membre respecté de la communauté internationale et a pris quelques initiatives concernant, par exemple, l'établissement des rapports financiers et l'efficacité des services de vérification externe des comptes. Il a également eu le privilège d'avoir été choisi pour accueillir en Afrique du Sud, en 1999, la Dix-Septième Conférence des vérificateurs généraux du Commonwealth.

Nous sommes membres de l'Organisation africaine des Institutions supérieures de Contrôle des Finances publiques (AFROSAI), ainsi que de l'Organisation de la Communauté de Développement d'Afrique australe des Institutions supérieures de Contrôle des Finances publiques (SADCOSAI) à laquelle nous avons apporté une contribution substantielle. Nous avons en effet proposé de mettre nos capacités techniques et nos capacités de formation à profit pour l'exécution de programmes dans toute l'Afrique australe et dans d'autres pays d'Afrique anglophone. Le rôle clé que nous jouons en Afrique a été reconnu lorsque nous avons été élus en 1998 pour assurer le secrétariat de l'AFROSAI et de la SADCOSAI.

Du fait de notre participation aux travaux du groupe de travail de l'INTOSAI sur les vérifications environnementales, nous avons contribué à l'élaboration de normes et de lignes directrices, apportant ainsi à ce travail une perspective africaine.

## 5. NOTRE TRAVAIL AU SERVICE DE L'OMS

Dans l'exercice de notre travail de vérification des comptes à l'OMS, nous avons participé à la mise au point de plusieurs initiatives importantes. Certains de ces développements ont été évoqués en termes élogieux dans le premier rapport du Comité de l'Administration, du Budget et des Finances du Conseil exécutif à la Cinquante et Unième Assemblée mondiale de la Santé et au sein de l'Assemblée elle-même.

Pour répondre aux besoins de son premier mandat, l'Office a mis sur pied un cadre de compétences spécifique à l'OMS. Nous avons également contribué à plusieurs innovations stratégiques, notamment la création d'une commission de vérification des comptes composée de Directeurs exécutifs et présidée par le Directeur général et l'amélioration des rapports financiers soumis à l'Assemblée mondiale de la Santé. La nécessité de poursuivre ces innovations et d'autres pour aider l'OMS et son nouveau Directeur général dans le processus de renouvellement qui a été engagé nous place dans une position unique. Les changements en cours à l'OMS exigent la présence d'un commissaire aux comptes indépendant pleinement conscient des exigences qu'imposent ces changements à l'OMS et à son personnel et ayant montré qu'il était capable d'y répondre.

Le rôle central que nous avons joué dans la mise en place d'une commission indépendante de vérification des comptes, composée de membres de l'organe directeur, a été salué par de nombreux délégués soucieux d'une responsabilisation accrue de l'OMS. L'Office du Contrôleur général de l'Afrique du Sud aide actuellement à définir le mandat de la Commission de Vérification des Comptes de telle sorte qu'elle travaille aussi efficacement que possible.

Nos compétences techniques ont été mises à profit pour améliorer la publication des états financiers conformément aux normes comptables du système des Nations Unies. La clarté et la transparence de ces informations fournies à l'Assemblée mondiale de la Santé en ont été améliorées. Par ailleurs, l'initiative que nous avons prise de soumettre à la fin de chaque année civile un rapport concis sur les états financiers intérimaires nous a permis de rendre compte, de façon plus opportune et cohérente, de la situation financière de l'OMS.

L'Assemblée mondiale de la Santé a reconnu que les améliorations apportées aux états financiers avaient demandé un travail difficile et a estimé que cette question importante devait continuer à retenir l'attention. Nous pensons être particulièrement bien placés pour répondre à cette demande.

Nos constatations ont facilité la révision, au cours de l'exercice 1996-1997, du processus de budgétisation, de surveillance et d'évaluation avec l'élaboration de plans d'action annuels et l'évaluation des programmes.

Une autre réalisation importante a été l'amélioration des relations professionnelles entre les vérificateurs indépendants d'un côté, le Secrétariat et les organes directeurs de l'autre. Nous avons fait en sorte que les questions importantes soient ouvertement débattues, en particulier avec les hauts responsables de l'administration, les organes directeurs et les autres parties concernées. Nous encourageons l'administration à évoquer avec nous, sans attendre, d'éventuels plans financiers et problèmes, car les problèmes potentiels et effectifs sont résolus d'autant plus efficacement et plus vite s'ils sont identifiés à temps. Nous espérons poursuivre le travail commencé sur ces bases constructives dans l'intérêt de l'OMS et de la mission cruciale qui lui incombe pour l'avenir.

## **6. LA VERIFICATION DES COMPTES A L'OMS – NOTRE APPROCHE**

### **6.1 Portée**

Notre approche de la vérification des comptes à l'OMS vise à remplir l'objectif premier de cette vérification, qui est d'exprimer une opinion sur les états financiers et de faire rapport à l'Assemblée mondiale de la Santé conformément aux conditions énoncées dans l'article XII du Règlement financier et dans le mandat additionnel pour la vérification extérieure des comptes de l'OMS.

Il s'agit de tirer parti de l'expérience que nous avons acquise du fonctionnement de l'OMS et de recenser les principaux secteurs de risque, ce qui demande une connaissance approfondie des activités de l'OMS. Nous axerons nos efforts sur ces secteurs de risque tout en offrant les assurances adéquates dans les autres secteurs devant faire l'objet de vérifications. Pour la formulation de nos procédures de vérification, nous évaluerons et utiliserons dans la mesure du possible le travail de vérification interne.

Le processus de vérification consistera en une combinaison des éléments suivants :

- C évaluation des contrôles gestionnaires;
- C vérification des contrôles clés;
- C vérification des contrôles informatiques généraux et pratiques;
- C travail de corroboration; et
- C vérification détaillée des transactions et des soldes.

Une vérification préliminaire consistera à vérifier les contrôles opérés dans les secteurs où nous estimons que les contrôles peuvent nous apporter des garanties.

La nature et l'étendue des procédures de corroboration dépendront de différents facteurs dont l'importance, les risques recensés et le travail de vérification interne. Le respect des règlements sera contrôlé par des tests détaillés de corroboration et la vérification des contrôles clés.

Techniquement, tous les membres de l'équipe utilisent des ordinateurs portatifs et nos documents de travail sont sur support électronique seulement, ce qui nous permet de communiquer beaucoup plus efficacement pour la présentation des rapports et les examens internes.

Notre expérience de la vérification des comptes à l'OMS est pour nous un atout. Compte tenu de cette expérience, nous sommes particulièrement bien placés pour améliorer la présentation des rapports en réduisant les risques d'interruptions pendant la clôture de l'exercice. Nous déterminerons également les périodes de creux pendant lesquelles pourra être effectué un travail approprié de vérification en dehors du Siège, en particulier dans les bureaux régionaux.

### **6.2 Collecte des informations**

Les informations nécessaires à la vérification seront recueillies selon des voies convenues d'un commun accord et avec préavis. Les dispositions nécessaires sont déjà en place.

### **6.3 Présentation des rapports**

Les dispositions qui ont été prises à cette fin se sont montrées adéquates et efficaces. Les conclusions de la vérification seront examinées en détail avec l'administration. Les informations seront notamment présentées dans des lettres à l'administration dont le contenu sera débattu au sein de la Commission de Vérification. Les questions qui doivent être soumises à l'examen de l'Assemblée mondiale de la Santé et qui

n'auraient pas fait l'objet de rapports à l'administration seront, conformément au Règlement financier, soumises à l'examen de l'administration et du Directeur général avant d'être rendues publiques.

Nous apporterons comme par le passé un soin tout particulier au moment auquel nous soumettrons notre rapport à l'administration. Les demandes qui nous auront été soumises et les conclusions auxquelles nous serons parvenus seront rendues publiques immédiatement après l'achèvement des travaux. Ainsi, les rapports concernant les bureaux de pays et les bureaux régionaux seront établis le dernier jour de la visite ou peu de temps après.

La vérification finale sera faite à la fin de l'exercice comme le prévoit le paragraphe 11.5 du Règlement financier. Après les examens et révisions nécessaires, un rapport sur la vérification des comptes définitifs sera établi conformément aux dispositions du paragraphe 12.8 du Règlement financier.

L'Office recommandera que l'on continue de présenter un rapport à l'Assemblée mondiale de la Santé chaque année.

#### **6.4 Services de vérification**

L'éventail des travaux de vérification dont nous pouvons faire bénéficier l'OMS est très large. Le prix de ce travail comprend les contrôles de régularité ainsi que certains éléments des études d'optimisation et des vérifications informatiques. D'autres services, qui ne sont pas inclus dans le travail et le mandat de vérification de base, pourront être négociés séparément au besoin. La gamme complète des services offerts est brièvement présentée ci-dessous :

##### **Régularité**

Nous procéderons à des contrôles de régularité à l'OMS et dans les entités annexes dont les audits incombent au Commissaire aux Comptes. Le but de la vérification de régularité est d'exprimer une opinion sur les états financiers ainsi que sur la conformité de la vérification avec les lois, règlements et autres directives en vigueur.

Tous les contrôles de régularité sont exécutés conformément aux normes de vérification publique généralement acceptées au niveau international et aux normes communes de vérification du système des Nations Unies.

La vérification du budget fait partie de la vérification de régularité. Il s'agit d'examiner de près le budget d'une organisation afin de déterminer si les hypothèses et les bases utilisées pour obtenir les chiffres du budget sont raisonnables. Ce service sera extrêmement précieux pendant la période de transition vers l'adoption de nouvelles structures budgétaires.

##### **Optimisation des ressources**

Le but de la vérification de l'optimisation des ressources est d'évaluer les mesures prises par l'administration pour s'assurer que les ressources sont obtenues de façon économique et utilisées de la façon la plus efficace et efficace possible. Les sujets sur lesquels porteront les études d'optimisation seront déterminés au cours du prochain exercice. Les études actuelles concernent notamment la surveillance des bourses d'études, le niveau des comptes d'avance temporaires et l'exécution du budget et du programme.

## **Vérification informatique**

La vérification informatique joue un rôle de plus en plus important. Les vérificateurs de l'Office spécialistes de ce travail ont déjà communiqué à l'OMS des conclusions importantes sur les risques liés à l'environnement informatique particulier de l'OMS. Ces rapports contiennent aussi des recommandations importantes que nous avons l'intention de mettre en oeuvre au cours des prochains exercices.

Le rôle des vérificateurs informaticiens est d'aider activement les vérificateurs à recenser et à évaluer les risques et les contrôles liés au travail automatisé. Il s'agit notamment d'évaluer des systèmes nouveaux et d'aider à utiliser des ensembles matériels/logiciels d'interrogation qui, au cours du dernier exercice, se sont révélés précieux pour recenser les risques potentiels et identifier les transactions à vérifier. Ces applications seront encore perfectionnées pendant l'exercice en cours.

## **Vérification judiciaire**

Les délits économiques prennent une importance croissante dans le monde entier. Le rôle de la comptabilité judiciaire est de faciliter la prévention, la détection et l'étude des délits économiques dans le secteur public. Ce service a acquis une grande expérience et s'est révélé très utile pour les enquêtes sur les fraudes en Afrique du Sud.

## **Vérification environnementale**

En choisissant notre Office comme l'un des moteurs de la vérification environnementale, l'INTOSAI a facilité la mise en oeuvre de projets concernant notamment la vérification de la protection des sources d'eau douce en Afrique. Le réseau dont nous disposons dans ce domaine nous assure une expérience unique dont pourra bénéficier l'OMS.

## **7. AIDER L'OMS A CREER LA DIFFERENCE**

Le Contrôleur général de l'Afrique du Sud continuera de rechercher l'excellence dans la conduite de la vérification des comptes de l'OMS. Les services supplémentaires inscrits dans le mandat du vérificateur extérieur indépendant continueront d'être assurés.

Le mandat élargi appliqué dans le secteur public en Afrique du Sud nous permet d'assurer des services additionnels comme la vérification du budget et l'évaluation des dépenses effectivement encourues, ce qui nous permettra de donner à l'Organisation et à ses organes directeurs des informations sur les progrès et les résultats des initiatives prises dans le cadre du renouvellement.

Par ailleurs, nous apporterons au besoin de nouvelles contributions concernant les améliorations qui pourraient être apportées au Règlement financier. Enfin, en aidant à définir les objectifs d'une participation active à la Commission de Vérification, nous faciliterons la résolution efficace et rapide des problèmes importants mis en évidence par la vérification.

Notre connaissance des besoins stratégiques de l'OMS sera continuellement actualisée grâce à la présence des responsables de l'Office aux réunions des organes directeurs tenues à la fin de l'exercice. Ces connaissances seront mises à profit pour nos activités de vérification qui nous permettront de déterminer si les opérations correspondent bien aux intentions de l'organe directeur considéré.

Dans le domaine de l'information financière, notre but est de continuer à améliorer la présentation et la publication des états financiers intérimaires ou soumis à la fin de l'exercice. Il sera ainsi possible d'améliorer encore la transparence de la situation financière et, ainsi, de prendre des décisions mieux informées et de mieux mesurer les résultats financiers.

La rentabilité des opérations est un autre domaine dans lequel nous apporterons notre expérience et notre aide. Il s'agira entre autres d'étudier le fonctionnement des bureaux de pays afin de recueillir des renseignements à des fins d'analyses comparatives d'autres bureaux de pays.

## **8. PERSONNEL DU SERVICE DE VERIFICATION DES COMPTES**

### **8.1 L'équipe de vérification**

L'équipe à laquelle nous envisageons de confier la mission de vérification sera conduite personnellement par le Contrôleur général et le Contrôleur général adjoint. La direction sera assurée par le Sous-Contrôleur général cependant que deux contrôleurs en chef feront fonction de chefs d'équipe. L'équipe qui procédera effectivement à la vérification sera placée sous la direction d'un contrôleur en chef qui travaillera à Genève. Tous les membres susmentionnés de l'équipe chargés de rendre compte au Contrôleur général sont des experts-comptables sud-africains qui ont considérablement enrichi leur expérience grâce à la vérification des comptes de l'OMS.

Ils bénéficieront comme il convient de l'aide de vérificateurs sur le terrain et il ne sera pas nécessaire, si notre offre est acceptée, de recruter du personnel supplémentaire pour effectuer la mission confiée par l'OMS.

### **8.2 Profil des responsables de l'équipe**

#### **M. Henri Kluever, Contrôleur général**

Le Contrôleur général sera essentiellement chargé de superviser la vérification en général et de faire rapport à l'Assemblée mondiale de la Santé.

Le titulaire actuel, M. Kluever, est diplômé de l'Université de Pretoria pour des études d'économie, de sciences politiques et de sciences financières et bancaires qu'il a terminées en 1963. Il est également titulaire de deux diplômes postuniversitaires en sciences politiques et en économie.

Ces dernières années, M. Kluever s'est employé à préserver l'indépendance de l'Office prévue par la Constitution sud-africaine, ce qui a permis à l'Office d'exercer ses fonctions libre de toute influence politique. C'est également lui qui a entamé le processus au terme duquel l'Office devait devenir indépendant de la fonction publique en 1993.

M. Kluever défend ardemment le caractère apolitique et la transparence de la Commission permanente parlementaire sur les Comptes publics qui a également servi de modèle pour les parlements provinciaux en 1994. Ces initiatives ont conduit à une amélioration de la comptabilité dans tout le secteur public en Afrique du Sud.

M. Kluever a joué un rôle de premier plan dans la vérification des comptes de l'OMS, et a été l'artisan des nombreux progrès évoqués ici. Conformément à la Constitution, son mandat arrive bientôt à expiration et son successeur devrait prendre ses fonctions dans le courant de l'an 2000.

### **M. Shauket Fakie, Contrôleur général adjoint et principal agent de direction**

M. Fakie sera principalement chargé de procéder à la vérification finale et de communiquer personnellement avec le Directeur général par l'intermédiaire de la Commission de Vérification des Comptes ainsi qu'au sein du Comité de l'Administration, du Budget et des Finances et du Conseil exécutif.

M. Fakie a obtenu son diplôme d'expert-comptable en 1986. Entré à l'Office en 1995, il a été nommé Contrôleur de la Province de Gauteng. Il a ensuite été nommé Contrôleur général adjoint avec effet le 1<sup>er</sup> mars 1998. Il a notamment été chargé de superviser la vérification des comptes de l'OMS et il a joué un rôle clé dans l'établissement du rapport qui a été présenté à l'Assemblée mondiale de la Santé à Genève en 1998.

M. Fakie a siégé au Sous-Comité du Programme de Reconstruction et de Développement de l'Association d'Experts-Comptables de la Province du Cap. Alors qu'il se trouvait en Australie, avant les élections démocratiques de 1994 en Afrique du Sud, il a siégé au sein de la Commission de l'Éducation de l'Institut des Experts-Comptables d'Australie. Il est actuellement un membre actif de l'Association pour l'Avancement des Comptables noirs en Afrique du Sud, siège au sein de la Commission d'Éthique de l'Institut sud-africain des Experts-Comptables et est le suppléant de M. Kluever au sein du Bureau des Experts - Comptables et Vérificateurs.

### **M. Graham Randall, Cadre exécutif**

En sa qualité de Sous-Contrôleur général, M. Randall est notamment chargé de gérer tous les aspects de la vérification des comptes à l'OMS, de finaliser la vérification des comptes de toutes les entités concernées, de communiquer avec les organes directeurs et de rester en contact avec les Régions. Il apportera aussi son expérience du travail de recherche et développement qu'il fait pour le Comité des Commissaires aux Comptes de l'Organisation des Nations Unies.

M. Randall, qui est expert-comptable, est également titulaire d'un diplôme national de comptabilité et de finances publiques ainsi que d'une maîtrise en finances publiques et vérification des comptes. Pour obtenir sa maîtrise, il a présenté un travail approfondi sur "L'efficacité des pratiques en matière de rapports de certains départements ministériels de la République d'Afrique du Sud".

M. Randall est également qualifié et a travaillé en qualité de chargé d'études et il a une vaste expérience de la vérification de l'optimisation des ressources. Il a participé aux travaux de diverses commissions techniques et il a été chargé de la mise au point de la méthodologie et de la direction de différents travaux de vérification.

### **Bryant Madliwa, Contrôleur de la Province du Nord-Ouest**

M. Madliwa travaillera comme Sous-Contrôleur général afin de permettre la participation de ses responsables de l'équipe aux réunions des organes directeurs et la préparation des visites dans les bureaux régionaux. Il enrichira également l'équipe de son expérience.

M. Madliwa est un expert-comptable confirmé, qui a notamment acquis son expérience au Ministère de l'Industrie et de l'Énergie ainsi que comme curateur de la Banque agricole du Transkei. Son poste actuel de Contrôleur général de la Province du Nord-Ouest implique qu'il s'occupe non seulement de tous les aspects de la vérification des comptes de la Province, mais aussi de toutes les autorités locales et d'un certain nombre de services publics.

### **Mlle Johanna Bosch, Chef de groupe**

Mlle Bosch est actuellement responsable de la gestion de la vérification des comptes de l’OMS depuis l’Afrique du Sud.

Mlle Bosch, qui est expert-comptable, a commencé sa carrière dans l’un des principaux cabinets de vérification comptable. Elle a effectué entre autres des vérifications de dossiers d’entreprises, des vérifications dans le secteur public, et participé à des projets de la section recherche et développement de l’Office.

Elle fait partie de l’équipe de vérification des comptes de l’OMS depuis le début et a participé à plusieurs vérifications dans des bureaux régionaux, des entités connexes et au Siège de l’OMS. Ses fonctions consistent actuellement à rechercher des questions de comptabilité et de vérification liées au secteur public, à aider à réaliser de telles études et à résoudre des problèmes techniques complexes.

### **M. Berner Matthee, Chef de groupe**

M. Matthee, actuellement responsable de la vérification des comptes au Siège de l’OMS, est en permanence à Genève. M. Matthee, qui est expert-comptable, a débuté dans l’un des principaux cabinets de vérification comptable. Il est entré à l’Office en 1991 et s’occupe notamment de vérifications de régularité, d’optimisation des ressources et de taxation.

Depuis le début de la vérification, il a acquis une connaissance approfondie du fonctionnement de l’OMS. Son expérience des différentes branches de la vérification des comptes lui donne les compétences requises dans le climat de transformation de l’OMS. Les connaissances qu’il a acquises en tant que représentant de l’Office sud-africain de Vérification au sein du groupe technique du Comité des Commissaires aux Comptes de l’ONU lui permettent de conseiller l’équipe au sujet de l’évolution des normes de comptabilité et de vérification en vigueur dans le système des Nations Unies.

## **8.3 Autres membres de l’équipe**

Les autres membres de l’équipe proviennent d’un groupe composé des membres les plus qualifiés du personnel de l’Office qui ont été choisis avec soin et retenus par leurs chefs respectifs parmi de nombreux candidats.

Ce groupe inclut actuellement une majorité d’agents hautement qualifiés qui ont plusieurs années d’expérience de la vérification des comptes à l’OMS et représente aussi l’éventail des compétences requises. Pour chaque élément du travail de vérification, on fait appel à des membres du groupe, ce qui garantit non seulement l’expertise requise, mais aussi la continuité du travail. Cela évitera les inconvénients liés à l’arrivée d’une nouvelle équipe de vérification des comptes à l’OMS et permettra par exemple de répondre à temps et de façon efficace aux demandes d’information de l’Organisation.

L’équipe, qui contient un nombre suffisant de femmes, est également représentative des diverses ethnies de l’Afrique du Sud.

## **9. RESSOURCES**

### **9.1 Estimation du temps de vérification nécessaire**

Sur la base de notre expérience des besoins actuels de vérification de l'OMS, nous estimons que 9800 heures (61 mois) seraient nécessaires pour les vérifications de régularité pour chaque exercice biennal, auxquelles il faudra ajouter 1400 heures (9 mois) pour les vérifications de l'optimisation des ressources et 2800 heures (18 mois) pour les vérifications informatiques. Cela donne un total de 88 mois pour chacun des exercices 2000-2001 et 2002-2003.

### **9.2 Nos activités**

Nous nommerons de nouveau un chef de groupe qui sera en permanence au Siège. D'après notre évaluation des risques associés aux différents bureaux régionaux, notre personnel visitera chacun de ces bureaux au moins une fois pendant l'exercice biennal. Des visites seront également organisées dans certains bureaux de pays en coordination avec le travail de vérification interne.

Grâce à une interaction étroite avec le Secrétariat, les demandes extraordinaires de renseignements seront annoncées en temps utile.

### **9.3 Définition des services à assurer**

Les services à assurer conformément à l'article XII du Règlement financier de l'Organisation et au mandat additionnel pour la vérification extérieure des comptes comprennent :

- C une opinion sur les états financiers biennaux de l'OMS;
- C des opinions distinctes sur les états financiers biennaux de chacune des entités comprises dans les états consolidés, soit le Centre international de Recherche sur le Cancer, le Programme des Nations Unies sur le VIH/SIDA et le Fonds fiduciaire du Programme spécial de Recherche et de Formation concernant les Maladies tropicales;
- C des opinions sur les comptes annuels du Programme de Lutte contre l'Onchocercose en Afrique de l'Ouest et du Programme africain de Lutte contre l'Onchocercose; et
- C la soumission de rapports aux organes directeurs et à l'Organisation sur les questions relatives à la vérification selon les modalités exposées plus en détail dans la section 6.3 de la présente proposition.

Une opinion distincte sur les comptes biennaux du Centre international de Calcul sera effectuée et facturée sur la base du coût de la vérification. Ce montant n'est pas compris dans les honoraires ci-après.

### **9.4 Dédommagement demandé**

D'après notre connaissance des demandes de l'Organisation, des différentes opérations et de l'ampleur du travail à effectuer, le dédommagement demandé pour les activités relevant du budget ordinaire et les activités financées par des fonds extrabudgétaires sera de US \$825 000 pour chacun des exercices 2000-2001 et 2002-2003.

Ces montants comprennent la totalité des frais de voyage et de secrétariat, les autres frais accessoires ainsi que les indemnités de subsistance de notre personnel à Genève. Ils ne comprennent pas les frais de bureau, de télécommunication et de photocopies qui, conformément à la pratique en vigueur, ne nous seront pas facturés.

Il se peut que le coût de la vérification puisse être légèrement réduit, puisqu'il ne sera pas nécessaire d'établir les coûts ou une courbe d'acquisition des compétences. Par contre, le niveau des prestations assurées pourra être accru grâce aux économies que permettra notre expérience professionnelle. Des coûts antiéconomiques compromettent la qualité et la valeur d'une vérification avec le temps. Nous n'avons donc pas pour habitude de fixer des montants irréalistes, même pour conserver un client aussi prestigieux que l'OMS.

## **9.5 Facturation**

Nous proposons de maintenir la pratique de facturation actuelle selon laquelle une demande de paiement partiel est présentée tous les trois mois à l'OMS.

## **10. CONCLUSION**

Nous espérons que la présente proposition contient tous les renseignements demandés et que nous avons pu établir :

- la connaissance claire que nous avons des demandes de l’OMS;
- nos compétences et notre expérience professionnelles;
- les contributions que nous avons apportées dans différents domaines dans le cadre de la vérification en cours;
- notre aptitude à continuer de servir au mieux l’OMS et de l’aider à créer la différence;
- la qualité de nos services moyennant un prix juste et raisonnable; et
- les avantages que retirerait l’OMS si un nouveau mandat nous était confié.

Nous souhaitons rester des commissaires aux comptes indépendants de l’OMS que nous avons à coeur de servir au mieux.

ANNEXE A

**OFFRE DU CONTROLEUR GENERAL DE LA REPUBLIQUE D'AFRIQUE DU SUD  
EN VUE DE SA NOMINATION POUR UN DEUXIEME MANDAT  
DE COMMISSAIRE AUX COMPTES  
DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE (OMS)  
POUR LES EXERCICES 2000-2001 ET 2002-2003**

**REPONSES AUX DEMANDES PARTICULIERES DE L'OMS**

Vos demandes concernant la vérification externe indépendante figurent dans plusieurs documents. Ces demandes sont les suivantes :

**Demandes concernant la candidature**

La lettre C.L.16.1998 datée du 1<sup>er</sup> juillet 1998 que vous avez adressée au Directeur général du Département de la Santé d'Afrique du Sud, avec copie au Département des Affaires étrangères, indique que la candidature aux fonctions de Commissaire aux Comptes doit comprendre :

- & un curriculum vitae et l'énumération des activités internationales et nationales de l'Office du Contrôleur général, avec l'indication des domaines de spécialisation qui peuvent intéresser l'OMS;
- & une description de la méthode de vérification proposée;
- & une estimation du nombre total de mois de travail de vérificateur qui seraient consacrés à la vérification des comptes de 2000-2001 et 2002-2003;
- & pour chaque exercice biennal, le montant du dédommagement demandé, libellé en dollars des Etats-Unis. Ce montant doit couvrir la vérification des comptes pour le programme financé par le budget ordinaire comme pour les activités financées par des ressources extrabudgétaires;
- & une indication de la nature, de la portée et de la date des informations fournies; et
- & toute autre information susceptible d'aider l'Assemblée mondiale de la Santé à faire son choix entre les candidatures présentées.

**Demandes concernant la mission de vérification**

L'annexe III de la lettre susmentionnée demande :

- & qu'il soit procédé à une vérification financière pratique et efficace;
- & que la vérification réponde à des normes techniques élevées;
- & que la vérification porte sur des aspects importants de la politique et de la pratique financières; et

& que l'importance voulue soit donnée aux vérifications de l'optimisation des ressources.

La désignation, la révocation, les devoirs, droits et obligations du Commissaire aux Comptes sont régis par l'article XII du Règlement financier et par le mandat additionnel pour la vérification extérieure de s comptes de l'Organisation mondiale de la Santé.

Nos réponses à ces demandes particulières sont indiquées dans le tableau ci-après :

<b><u>VOS DEMANDES</u></b>	<b><u>NOTRE REPONSE</u></b>
<b>La nomination</b>	
Curriculum vitae	Section 8
Activités internationales	Section 4.3
Activités nationales	Section 4.2
Domaines de spécialisation	Section 6.4
Approche de la vérification	Section 6.1
Ressources	Section 9
Dédommagement demandé	Section 9.4
Demandes d'information	Sections 6.2 et 6.3
<b>La mission de vérification</b>	
<b><u>Règlement financier</u></b>	
Paragraphe 12.1	
Un ou plusieurs commissaires aux comptes, dont chacun est le vérificateur général des comptes (ou le fonctionnaire portant un titre équivalent ou ayant qualité équivalente) d'un Membre, sont nommés par l'Assemblée de la Santé de la manière fixée par elle. Le ou les commissaires désignés ne peuvent être révoqués que par décision de l'Assemblée de la Santé.	Section 4.2

Paragraphe 12.2

Sous réserve de toute directive spéciale de l'Assemblée de la Santé, chaque vérification que le ou les commissaires aux comptes seront tenus de faire s'effectuera selon les normes usuelles généralement acceptées en la matière et conformément au mandat additionnel énoncé à l'appendice au présent Règlement.

Les sections 6.1, 6.4 et 9.3 présentent la gamme complète de nos prestations, sur la base de l'exercice précédent.

Paragraphe 12.3

Le ou les commissaires aux comptes peuvent formuler des observations sur l'efficacité des procédures financières, le système comptable, les contrôles financiers intérieurs et, en général, l'administration et la gestion de l'Organisation.

Sections 6.1, 6.3 et 6.4. Le système en place sera maintenu.

Paragraphe 12.4

Le ou les commissaires aux comptes sont complètement indépendants et sont seuls responsables de la conduite du travail de vérification.

Sections 4.2 et 8.1. Tout le travail de vérification sera assuré par notre personnel.

Paragraphe 12.5

L'Assemblée de la Santé peut demander au(x) commissaire(s) aux comptes de procéder à certains examens spécifiques et de déposer des rapports distincts sur leurs résultats.

Sections 6.1, 6.3 et 6.4.

Paragraphe 12.6

Le Directeur général fournit au(x) commissaire(s) aux comptes toutes les facilités dont il(s) peut(peuvent) avoir besoin pour effectuer la vérification.

Section 9.4

Paragraphe 12.7

Pour procéder à un examen local ou spécial ou pour réaliser des économies sur les frais de vérification, le ou les commissaires aux comptes peuvent faire appel aux services du vérificateur général des comptes (ou du fonctionnaire de titre équivalent) d'un pays quelconque, ou aux services d'experts-comptables agréés de réputation établie ou de toute autre personne ou firme qui, de l'avis du ou des commissaires aux comptes, possède les qualifications techniques voulues.

Noté.

Paragraphe 12.8

Le ou les commissaires aux comptes établissent un rapport sur la vérification des comptes définitifs arrêtés par le Directeur général conformément au paragraphe 11.1 du Règlement financier ainsi que des tableaux y relatifs. Ils consignent dans ce rapport les renseignements qu'ils jugent nécessaires sur les questions visées au paragraphe 12.3 du Règlement financier et dans le mandat additionnel.

Paragraphe 12.9

Le ou les rapports du ou des commissaires aux comptes ainsi que les comptes définitifs vérifiés sont transmis par l'intermédiaire du Conseil exécutif à l'Assemblée de la Santé au plus tard le 1<sup>er</sup> mai qui suit la fin de l'exercice auquel les comptes définitifs se rapportent. Le Conseil exécutif examine le rapport financier intérimaire, le rapport financier définitif et le ou les rapports de vérification des comptes et les transmet à l'Assemblée de la Santé en y joignant les observations qu'il juge souhaitables.

Mandat additionnel

Paragraphe 1

Le ou les commissaires aux comptes vérifient les comptes de l'Organisation mondiale de la Santé, y compris les fonds fiduciaires et les comptes spéciaux, comme ils le jugent nécessaire pour s'assurer :

- a) que les états financiers sont conformes aux livres et écritures de l'Organisation;
- b) que les opérations financières dont les états rendent compte ont été conformes aux règles et règlements, aux dispositions budgétaires et aux autres directives applicables;
- c) que les valeurs et le numéraire déposés en banque ou en caisse ont été soit vérifiés grâce à des certificats directement reçus des dépositaires de l'Organisation, soit effectivement comptés;
- d) que les contrôles intérieurs, y compris la vérification intérieure des comptes, sont adéquats eu égard aux garanties que l'on en attend;

Sections 6.3 et 9.3. Comme pour l'exercice précédent, des rapports seront également établis chaque année.

Noté. Le rapport a été présenté presque un mois avant la date limite lors des précédents exercices.

Sections 6.1 et 9.3

Section 6. La vérification du budget est un travail supplémentaire qui a été effectué avec succès.

Section 6.1

Section 6.1

<p>e) que tous les éléments de l'actif et du passif ainsi que tous les excédents et déficits ont été comptabilisés selon des procédures qu'ils jugent satisfaisantes.</p>	Section 6.1
<p>Paragraphe 2</p> <p>Le ou les commissaires aux comptes sont seuls juges pour accepter en tout ou en partie les attestations et justifications fournies par le Secrétariat et peuvent, s'ils l'estiment opportun, procéder à l'examen et à la vérification détaillés de toute pièce comptable relative soit aux opérations financières, soit aux fournitures et au matériel.</p>	Section 6.1
<p>Paragraphe 3</p> <p>Le ou les commissaires aux comptes et leurs collaborateurs ont librement accès, à tout moment approprié, à tous les livres, écritures et documents comptables dont ils estiment avoir besoin pour effectuer la vérification.</p>	Section 6.2
<p>Paragraphe 4</p> <p>Le ou les commissaires aux comptes n'ont pas qualité pour rejeter telle ou telle rubrique des comptes, mais ils appellent l'attention du Directeur général sur toute opération dont la régularité ou l'opportunité leur paraît discutable, pour que le Directeur général prenne les mesures voulues. Toute objection soulevée au cours de la vérification des comptes à l'encontre d'une telle opération ou de toutes autres opérations doit être immédiatement signalée au Directeur général.</p>	Section 6.3. La commission de vérification sera l'instance au sein de laquelle seront discutées de telles objections.
<p>Paragraphe 5</p> <p>Le ou les commissaires aux comptes expriment une opinion dans les termes suivants et la signent :</p> <p>...</p>	Section 6.1. Le Règlement financier devra être amendé comme proposé pour que le rapport de vérification puisse être établi conformément aux normes communes de vérification des comptes du système des Nations Unies.
<p>Paragraphe 6</p> <p>Le rapport sur la vérification des comptes mentionne les éléments prescrits.</p>	Sections 6.1 et 6.3

Paragraphe 7

Le ou les commissaires aux comptes peuvent présenter à l'Assemblée de la Santé ou au Directeur général toutes observations relatives aux constatations qu'ils ont faites en raison de la vérification, ainsi que tout commentaire qu'ils jugent approprié au sujet du rapport financier.

Paragraphe 8

Chaque fois que l'étendue de la vérification est restreinte ou que le ou les commissaires aux comptes n'ont pas pu obtenir de justifications suffisantes, le ou les commissaires aux comptes doivent le mentionner dans leur opinion et leur rapport, en précisant dans leur rapport les raisons de leurs observations ainsi que les conséquences qui en résultent pour la situation financière et les opérations financières comptabilisées.

Paragraphe 9

Le ou les commissaires aux comptes ne doivent en aucun cas faire figurer de critiques dans leur rapport sans donner d'abord au Directeur général une possibilité adéquate de leur fournir des explications sur le point litigieux.

Paragraphe 10

Le ou les commissaires aux comptes ne sont pas tenus de faire état d'une question quelconque évoquée plus haut qui, à leur avis, est sans importance à tous égards.

Section 6.3

Sections 6.2 et 6.3. Le dialogue que nous avons déjà instauré minimise les risques d'éventuels problèmes de communication.

Section 6.3

Section 6.1. Notre travail restera axé sur les risques et les postes importants.